



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 164 de l'ordre du jour

Financement de l'Opération hybride

Union africaine-Nations Unies au Darfour

Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	6
C. Activités d'appui de l'Opération	9
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	12
E. Partenariats et coordination des équipes de pays	13
F. Cadres de budgétisation axés sur les résultats	14
III. Exécution du budget	68
A. Ressources financières	68
B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe	69
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	70
D. Évolution des dépenses mensuelles	71
E. Autres recettes et ajustements	71



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	72
G.	Contributions non budgétisées	73
IV.	Analyse des écarts	73
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	79

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et l'objectif de l'Opération est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus de paix; sécurité; état de droit, gouvernance et droits de l'homme; coordination de l'assistance humanitaire, du relèvement et du développement; et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	774 290,4	705 328,2	68 962,2	8,9
Personnel civil	356 723,5	293 051,3	63 672,2	17,8
Dépenses opérationnelles	677 113,6	585 070,3	92 043,3	13,6
Montant brut	1 808 127,5	1 583 449,8	224 677,7	12,4
Recettes provenant des contributions du personnel	31 632,4	30 407,9	1 224,5	3,9
Montant net	1 776 495,1	1 553 041,9	223 453,2	12,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	1 808 127,5	1 583 449,8	224 677,7	12,4

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de dépenses	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	240	184	23,3
Contingents	19 315	17 359	10,1
Police des Nations Unies	3 772	2 796	25,9
Unités de police constituées	2 660	2 139	19,6
Personnel recruté sur le plan international ^c	1 519	1 096	27,8
Personnel recruté sur le plan national	3 344	2 763	17,4
Volontaires des Nations Unies	616	466	24,4
Postes de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international	24	19	20,8

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Personnel recruté sur le plan national	14	9	35,7
Personnel fourni par des gouvernements	6	4	33,3

^a Effectif maximum autorisé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Dont un poste P-5 d'administrateur hors classe chargé de la sécurité sur le terrain, cofinancé avec l'équipe de pays des Nations Unies.

^d Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (exercice 2010/11), présenté dans le rapport du Secrétaire général du 26 février 2010 (A/64/685), s'élevait à un montant brut de 1 899 367 200 dollars (montant net : 1 867 410 300 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement de 240 observateurs militaires, 19 315 membres des contingents, 6 432 membres du personnel de police, dont 2 660 membres d'unités constituées, 1 579 membres du personnel recruté sur le plan international, 3 379 membres du personnel recruté sur le plan national, dont 188 administrateurs recrutés sur le plan national, 620 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 77 de son rapport du 30 avril 2010 à ce sujet (A/64/660/Add.13), a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 839 146 300 dollars pour l'exercice 2010/11.

3. Dans sa résolution 64/285, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 808 127 500 dollars (montant net : 1 776 495 100 dollars) au titre du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice 2010/11. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le mandat de l'Opération a été créé par la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité et prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat concernant l'exercice 2010/11 a été défini dans les résolutions 1881 (2009) et 1935 (2010) du Conseil.

5. L'Opération a pour mission d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui consiste à assurer un règlement politique viable et une sécurité durables au Darfour.

6. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui sont organisés par composante (processus de paix; sécurité; état de droit, gouvernance et droits de l'homme; coordination de l'assistance humanitaire, du relèvement et du développement; et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2010/11, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs (qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées) et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

8. Durant la période considérée, les principales priorités de l'Opération étaient les suivantes : 1) la protection des civils; 2) le soutien au processus de paix; 3) la participation de la société civile aux activités des processus de paix; 4) la promotion de l'état de droit et des droits de l'homme; et 5) l'appui aux activités humanitaires et de relèvement rapide.

9. Le mandat de l'Opération concernant la protection des civils comprenait la protection des civils sous la menace imminente de violences physiques et la création d'un environnement stable et sûr, notamment pour garantir un accès sûr à l'aide humanitaire. Afin d'améliorer l'accès à l'aide humanitaire, la MINUAD a lancé le 1^{er} mai 2011 l'opération « Panier de printemps », en partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Cette initiative, qui a vu le jour après des négociations intensives avec les autorités soudanaises et avec la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan, est censée toucher plus de 400 000 civils et faciliter l'accès à des zones jusqu'alors inaccessibles dans la région du djebel Marra et dans d'autres parties du Darfour-Nord et du Darfour-Ouest.

10. En outre, afin de favoriser la stabilité dans l'ensemble du Darfour, la MINUAD a maintenu plus fermement sa position et augmenté le nombre de patrouilles de moyenne et de longue distance aux nouvelles positions, mené des actions de plaidoyer auprès du Gouvernement soudanais et des chefs des mouvements armés, et fourni des escortes aux convois et au personnel humanitaires.

11. Certaines zones du Darfour sont restées dans les phases III et IV du plan de sécurité en raison des affrontements sporadiques de faible intensité entre les forces armées soudanaises et les mouvements armés, en particulier aux alentours de Shangil Tobaya, de Dar al Salam et de Thabit dans le Darfour-Nord, ainsi qu'à Khor Abéché et dans les environs, dans le Darfour-Sud. Par ailleurs, la sécurité s'est dégradée en raison de la détérioration des relations entre le Gouvernement soudanais et la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan, mais aussi à cause d'une inversion de la tendance au sein des groupes rebelles, depuis que certains groupes jusque-là divisés ont uni leurs efforts et que, plus récemment, des rebelles du Darfour se sont entendus avec des insurgés du Kordofan méridional.

12. Pendant l'exercice 2010/11, des progrès significatifs ont été réalisés dans les négociations pour trouver une solution politique globale au conflit. À l'issue d'une longue période de médiation et de consultations approfondies de l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation et du Gouvernement du Qatar avec les parties en conflit et la société civile, un accord sur l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour a été signé le 14 juillet entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice. Cet accord garantit un cessez-le-feu entre les signataires, comprend des dispositions pour faire face aux causes profondes du conflit, et jette les bases d'une paix globale et inclusive au Darfour.

13. Pendant l'exercice 2010/11, la MINUAD a continué de soutenir l'Équipe conjointe d'appui à la médiation, surtout dans ses démarches visant à faciliter les négociations entre les parties en conflit, mais aussi pour veiller à ce que les intérêts et préoccupations de la société civile soient pris en compte dans le processus de paix.

14. Afin d'améliorer la participation de la société civile au processus de paix, la MINUAD et le Gouvernement du Qatar ont organisé conjointement à Doha, du 12 au 15 juillet 2010, une deuxième conférence des représentants de la société civile du Darfour qui a réuni 315 participants. Elle faisait suite à la première conférence de la société civile tenue à Doha du 18 au 20 novembre 2009. Pour sensibiliser le grand public, la MINUAD a adopté une stratégie faisant appel à des équipes de sensibilisation et à des émissions de radio afin de faire connaître les résultats de la conférence et, avec l'appui de l'Équipe conjointe, elle a organisé des ateliers pour plus de 4 000 membres de la société civile, dont des jeunes, des femmes, des organisations de la société civile, des représentants de l'administration autochtone et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. En outre, la MINUAD a facilité la participation des représentants de la société civile à la Conférence de toutes les parties prenantes au Darfour qui a eu lieu à Doha du 27 au 31 mai 2011 et a rassemblé environ 500 représentants des parties en conflit, des groupes de la société civile, des partis politiques, des réfugiés et de la diaspora darfourienne, ainsi que des élus. Les participants à cette conférence ont accepté le projet de Document de Doha pour la paix au Darfour comme base pour parvenir à un cessez-le-feu et à un règlement du conflit à la fois complets et inclusifs.

15. En plus d'aider la société civile, les personnes déplacées à l'intérieur des frontières et les réfugiés, la MINUAD a contribué à simplifier la coordination de l'appui international aux démarches politiques au Darfour. En complément des séminaires tenus à Kigali en février 2010 et à Al-Fasher en juillet 2010, le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour en a organisé un autre à Nyala, au Darfour-Sud, le 18 février 2011, à l'intention des Envoyés spéciaux pour le Soudan, des représentants des États Membres et des partenaires des Nations Unies. Ce séminaire a servi à prendre la mesure des faits les plus récents observés au Darfour, à évaluer les conséquences du référendum sur le statut du Sud-Soudan pour le processus de paix au Darfour et à inciter la communauté internationale à demeurer mobilisée en faveur du règlement du conflit au Darfour.

16. Des progrès modestes ont été accomplis en ce qui concerne le renforcement de l'état de droit, de la gouvernance et de la défense des droits de l'homme, et la contribution au fonctionnement d'institutions publiques efficaces et performantes. Les violations des droits de l'homme sont demeurées relativement fréquentes, dans la mesure où les parties en conflit ont continué de violer l'obligation de protéger les civils énoncée dans le droit international des droits de l'homme. Les difficultés d'accès aux zones éloignées touchées par le conflit, comme le djebel Moon et le djebel Marra, et la restriction des déplacements routiers en raison de l'insécurité, ont continué de limiter la capacité de la MINUAD à enquêter rapidement sur ces affaires et à recueillir des informations à leur sujet. Cependant, l'Opération n'a cessé d'attirer l'attention des autorités gouvernementales sur la question des droits de l'homme et a continué à renforcer les capacités des institutions nationales chargées de la sécurité en les formant aux concepts de base en matière de droits de l'homme, à la prévention des violences sexuelles et sexistes et aux interventions possibles dans ce domaine, ainsi qu'aux procédures d'arrestation et de détention. De plus, la MINUAD a continué à surveiller les procès pour s'assurer de leur conformité aux principes internationaux en matière de droits de l'homme, et à travailler en coopération avec les autorités publiques pour renforcer les capacités du personnel pénitentiaire et améliorer les conditions de détention. En outre, elle a continué de collaborer avec des mouvements d'opposition armés et avec les

autorités soudanaises pour mettre fin au recrutement d'enfants soldats. Des progrès ont également été réalisés dans l'application des résolutions du Conseil de sécurité liées à la protection des enfants dans les conflits armés, grâce au suivi, à la communication de l'information et aux activités de sensibilisation au niveau local.

17. L'Opération a continué d'entreprendre des activités de renforcement de la confiance entre les acteurs locaux, en collaboration avec les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les organismes locaux et l'équipe de pays des Nations Unies, en mettant en place des projets à effet rapide qui contribuent à la consolidation de la paix et qui profitent aux collectivités vulnérables. Pendant l'exercice 2010/11, la MINUAD a approuvé 149 projets à effet rapide (dont 44 étaient prévus à l'origine pour cet exercice), et un budget de 4 millions de dollars a été prévu pour leur exécution dans les trois États du Darfour. Le nombre total de projets à effet rapide à exécuter depuis la création de l'Opération s'élève à 525. Ils visent à répondre aux besoins de la population dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de la protection de l'environnement, de l'agriculture, du développement communautaire, de la formation de revenu, de l'autonomisation des femmes, du logement, de l'état de droit et du règlement des conflits. À la fin de l'exercice, 260 de ces projets avaient été menés à bien, mais 191 en étaient à diverses phases de mise en œuvre, et 74 devaient démarrer pendant l'exercice 2011/12. La MINUAD a pris diverses mesures pour remédier à certains obstacles s'opposant à l'exécution de ces projets, par exemple en formant les partenaires locaux de mise en œuvre dont les capacités étaient insuffisantes, mais des contraintes logistiques, comme l'inaccessibilité de certains sites en raison de la faiblesse du réseau d'infrastructures et l'instabilité des conditions de sécurité ont continué de limiter l'évolution de plusieurs projets.

18. Le montant brut des dépenses de fonctionnement de l'Opération pour l'exercice 2010/11 s'élevait au total à 1 583 449 800 dollars (montant net : 1 553 041 900 dollars), tandis que le montant brut total des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/285 s'élevait à 1 808 127 500 dollars (montant net : 1 776 495 100 dollars).

19. Durant l'exercice visé par le présent rapport, on a constaté une réduction appréciable des coûts concernant les militaires et le personnel de police, due à une baisse importante des coûts des rations fraîches, le montant maximum prévu de 13,36 dollars par personne et par jour étant tombé dans les faits à 9,74 dollars, et à l'indisponibilité et au non-déploiement du matériel majeur appartenant aux contingents, ce qui a abouti à une réduction des montants à rembourser aux pays fournissant des militaires et du personnel de police. Le solde non utilisé s'explique aussi par le fait que les dépenses en matière de salaires nets et de dépenses communes de personnel pour les employés recrutés sur le plan international ont été inférieures aux prévisions et les activités aériennes moins nombreuses que prévu.

20. Le recrutement et la rétention de personnel hautement qualifié pour servir au Darfour demeurent problématiques. Au 30 juin 2011, 58 candidats avaient décliné des offres d'emploi et 204 candidats avaient été recrutés, mais 172 employés avaient cessé leur fonction, si bien qu'en chiffres nets, 32 nouveaux postes seulement ont été pourvus pendant l'exercice. En moyenne, il a fallu remplacer 14 membres du personnel par mois au cours de cet exercice, ce qui a nécessité des activités de recrutement permanentes.

21. Pendant l'exercice 2010/11, l'Opération a mené des activités de communication pour améliorer le recrutement sur le plan national, et 22 000 candidatures ont été recueillies dans tout le Darfour, dont certaines de candidats de diverses origines sociales et ethniques, de femmes et de membres de communautés sous-représentées. À la suite d'un examen de ces candidatures, près de 700 postulants issus des communautés sous-représentées ont été placés sur une liste de candidats.

C. Activités d'appui à l'Opération

22. En dépit des difficultés d'ordre logistique posées par l'étendue de la zone d'opérations, l'état et la longueur des voies d'approvisionnement et l'insuffisance de l'infrastructure, la longueur des processus d'achat et l'instabilité de la situation, les chantiers pluriannuels avancent. Au cours de la période considérée, tous les camps construits pendant les exercices précédents ont été modernisés pour satisfaire aux normes des Nations Unies en matière de sûreté et de sécurité et les périmètres et structures de défense ont été consolidés et renforcés. Le plan à long terme, qui devait initialement se terminer au cours de l'exercice 2009/10 mais a été reporté aux exercices 2010/11 puis 2011/12, prévoyait la construction de 37 camps militaires et de 19 camps pour les unités de police constituées. Dans les quatre principaux camps géants, l'Opération a construit au total 21 camps militaires et 18 camps pour les unités de police constituées. Par ailleurs, les chantiers de 9 camps militaires étaient bien avancés, les préparatifs pour la construction de 2 autres camps étaient en cours, tandis que ceux pour les 5 camps restants n'ont pas pu débiter à cause de l'insécurité et de problèmes relatifs aux terrains. La construction du camp destiné aux unités de police constituées, prévue initialement à Nertiti, au Darfour-Ouest, a été reportée dans la mesure où aucun déploiement n'a été prévu pour l'instant dans cette région.

23. Par ailleurs, de nouveaux centres de police de proximité ont été construits, pour continuer d'assurer la sécurité et la protection des déplacés en situation vulnérable. Sur les 70 centres qu'il était prévu de construire, 18 ont été terminés au 30 juin 2011 et la construction des 52 autres a été déclarée prioritaire et devrait être achevée au plus tard le 30 juin 2012 en utilisant des moyens de génie internes et en faisant appel aux compagnies de génie militaire. Sur les 70 centres prévus, 50 ont cependant pu être mis en service dans les bases d'opérations existantes qui leur ont fourni des locaux.

24. Au cours de la période considérée, la construction, au titre de l'indemnité de subsistance (missions), de bâtiments destinés à loger 1 500 agents recrutés sur le plan international a été achevée, ce qui a considérablement amélioré les conditions de vie, la sécurité et le moral du personnel de la MINUAD au Darfour. Dans le même temps, la construction de locaux à usage de bureaux a débuté dans tous les secteurs et les travaux de finition et d'ameublement devraient être terminés avant la fin de l'exercice 2011/12. La construction des routes dans les quatre camps géants est terminée, tandis que l'aménagement de routes gravillonnées reliant les 15 bases opérationnelles aux axes principaux a commencé et se poursuivra au cours de l'exercice 2011/12 de manière à ce que la majorité des camps soient reliés aux plus grandes villes ou districts.

25. Le plan technique de l'Opération prévoyait également la construction de terminaux, d'aires de trafic et de voies de circulation dans les aéroports de Nyala, d'Al-Fasher et d'El Geneina, ainsi que la construction de 34 hélistations. Au cours de la période considérée, la construction des terminaux de Nyala et d'un terminal provisoire à Al-Fasher a été achevée, mais celle d'un terminal à l'aéroport d'El Geneina a été reportée à l'exercice 2011/12, le sous-traitant n'ayant pas réussi à mobiliser les ressources nécessaires. À la fin de l'exercice, l'Opération attendait qu'on lui propose un terrain convenable pour y construire le terminal principal, les voies de circulation et les aires de trafic de l'aéroport d'Al-Fasher. La construction des aires de trafic et des voies de circulation de l'aéroport de Nyala a débuté et devrait être terminée au cours de l'exercice 2011/12. Par ailleurs, l'Opération a achevé la construction de 11 hélistations sur les 34 prévues. La construction des 23 hélistations restantes, qui permettront aux hélicoptères de la MINUAD de se poser en toute sécurité dans les camps éloignés, est en cours et se poursuivra pendant l'exercice 2011/12. Ces projets pluriannuels de construction de terrains d'aviation ont été retardés en raison des difficultés rencontrées pour trouver des terrains et obtenir les permis nécessaires du Gouvernement et des retards pris dans les procédures d'appel d'offres.

26. Contrairement aux précédents contrats d'approvisionnement qui prévoyaient la livraison des rations alimentaires par voie aérienne, le contrat en vigueur pour l'exercice 2011/12 prévoit leur livraison de préférence par la route, ce qui a permis de réduire les dépenses.

27. La rareté des ressources en eau au Darfour est un problème particulièrement préoccupant pour la MINUAD. Sur les 96 sites de forage qu'elle a choisis pour améliorer l'accès aux ressources en eau et répondre aux besoins de la vie quotidienne, 42 étaient utilisés au cours de l'exercice et l'eau puisée était partagée avec les communautés locales, tandis que six sites attendaient d'être mis en service. La capacité de forage de l'Opération a été perturbée par l'annulation d'un contrat de forage de 25 trous de sonde qu'elle avait passé avec une société internationale, en raison des difficultés que celle-ci a eues pour obtenir des visas pour son personnel et réunir le matériel de forage nécessaire, et à cause également de la longueur des délais d'achat et du report du déploiement du matériel appartenant à l'ONU et aux contingents. L'Opération a par ailleurs réalisé 9 études hydrogéologiques, fourni 50 dispositifs d'enregistrement des données et 6 sondes d'analyse de la qualité de l'eau, contrôlé la qualité de l'eau souterraine des principales sources aquifères situées dans sa zone, et organisé une formation sur la surveillance des eaux souterraines, le contrôle de la pollution et la gestion de bases de données.

28. Pour améliorer son programme de gestion des eaux usées, l'Opération a mis en place des projets de collecte des eaux pluviales à son quartier général et dans les camps géants de Nyala, El Geneina et Zalingei. Au total, 172 unités de traitement des eaux ont été achetées, dont 64 ont été installées et mises en service pendant la période considérée. En vue de l'élimination des déchets solides, l'Opération a acheté trois sites de décharge à Al-Fasher, Nyala et Zalingei et cinq terrains de dépôt contrôlé des déchets pour les bases d'opérations de Shangil Tobaya, Um Kadada, Mukjar, Nertiti et Shaeria, qui seront aménagés au cours de l'exercice 2011/12. Par ailleurs, le compostage des déchets a été instauré dans les camps militaires d'Al-Fasher. Dans le cadre des initiatives de l'Opération en matière d'environnement, 12 000 arbres ont été plantés au Darfour, quelques systèmes de chauffage solaire ont été installés pour un projet pilote et des pompes de forage solaires ont été commandées.

29. En ce qui concerne les opérations aériennes, la MINUAD est restée largement tributaire des moyens aériens pour mener ses activités opérationnelles et logistiques en raison de la topographie du Darfour et de l'insuffisance des infrastructures routière et ferroviaire. L'Opération a loué au total 9 avions et 34 hélicoptères, dont 5 hélicoptères tactiques. Elle a néanmoins rencontré de nombreuses difficultés, liées aux retards pris dans le déploiement de trois avions et de quatre hélicoptères, et à l'espace de stationnement limité dans différents aéroports au Darfour. De plus, ses opérations ont été sérieusement ralenties par les restrictions à la liberté de circulation, notamment l'interdiction pour les hélicoptères (militaires et civils) des Nations Unies de se poser à Nyala, au Darfour-Sud, ou d'en partir, pour des raisons de sécurité; par les refus d'habilitation de sécurité; et par les restrictions imposées aux vols des hélicoptères tactiques Mi-35. Ces restrictions ont eu des conséquences sur l'aptitude de l'Opération à fournir un appui essentiel aux bases d'opérations.

30. Le mouvement des marchandises appartenant aux contingents ou aux Nations Unies, à destination ou en provenance du Darfour, se fait généralement par la route à partir de Port-Soudan, principal point d'entrée par voie maritime. Les centres d'El Obeid et d'Entebbe (Ouganda) sont utilisés comme bases logistiques et centres de transit pour une partie du fret transporté au Darfour. Pour résorber les retards pris dans les expéditions de matériel appartenant aux Nations Unies à Port-Soudan, l'Opération a continué d'avoir recours à un fournisseur de services logistiques, ce qui a permis d'expédier 1 370 conteneurs de 20 pieds (environ 6 mètres) et 130 véhicules pendant la période considérée. Le contrat de sous-traitance de services logistiques, qui a été imposé par les moyens internes limités, portait sur les opérations de dédouanement à Port-Soudan et dans tous les grands aéroports soudanais; les transports intérieurs, par voies routière et ferroviaire (dans la mesure du possible); les opérations de fret aérien (en cas d'urgence); la fourniture d'installations d'entreposage; et le dédouanement du matériel lourd et son transport à l'intérieur du pays.

31. Au cours de la période considérée, l'Opération a entretenu et exploité un réseau satellitaire couplé à une station terrienne reliant tous les bureaux régionaux (Khartoum, Entebbe et Addis-Abeba) au quartier général de l'Opération et assurant les communications vocales, les envois de télécopies, les liaisons vidéo et les transmissions de données, et a également assuré l'exploitation et l'entretien de microstations terriennes. Dans le domaine informatique, elle a établi et amélioré la connectivité Internet et fourni des services d'appui et d'entretien pour 120 réseaux locaux (LAN) et réseaux étendus (WAN) reliant 5 000 utilisateurs se trouvant dans des camps et des centres implantés dans toute sa zone d'intervention. Le centre d'Entebbe est resté le centre de continuité des opérations et de reprise après sinistre de l'Opération. Plusieurs kits d'installations de secours solaires pour le fonctionnement du matériel de communication et de liaisons hertziennes ont été mis en place et des travaux ont été menés sur le projet de virtualisation des serveurs pour réduire les émissions de carbone grâce à une réduction de la consommation et de l'utilisation de matériel informatique fonctionnant grâce à des générateurs diesel.

32. L'Opération a continué de fournir des services médicaux et de procéder à des évacuations sanitaires dans toute sa zone d'intervention. Elle a exploité et entretenu six cliniques de niveau I appartenant à l'ONU et un hôpital de niveau II appartenant à l'ONU à Al-Fasher, ainsi que des hôpitaux militaires de niveau II et de niveau III respectivement à El Geneina et Nyala. Elle a également assuré le fonctionnement

d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites, y compris vers six hôpitaux de niveau IV (2 à Nairobi, 3 en Égypte et 1 à Doubaï).

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

33. Dans le cadre de la coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional, la MINUAD a coordonné ses activités avec celles de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) jusqu'à sa liquidation, et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Cette coopération a notamment porté sur la sécurité, les évacuations et les opérations de soutien logistique, ainsi que sur des opérations conjointes de médiation, d'assistance humanitaire et de redressement menées avec la MINUS.

34. La MINUAD a mené plusieurs activités en étroite coordination avec la MINUS, notamment la réalisation d'une analyse commune de la situation et l'organisation de réunions de réflexion sur le référendum sur le statut du Sud-Soudan. La MINUAD et la MINUS ont participé à des réunions bimensuelles conjointes par vidéo ou téléconférence avec le quartier général de la Cellule de mission intégrée sur la protection des civils et l'élaboration du plan intégré pour le Soudan de la MINUS et de l'équipe de pays des Nations Unies portant sur les dernières étapes de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Les mécanismes de liaison et de coordination des activités militaires et de police ont été maintenus grâce au déploiement d'officiers de liaison militaires et de la police à la MINUS. Par ailleurs, la MINUAD a collaboré avec la MINUS dans les domaines de la gestion de la sécurité; de l'évaluation des campagnes d'information sur des sujets d'intérêt commun ou des actions communes; de l'appui au programme de désarmement, démobilisation et réintégration; au renforcement des capacités et à d'autres activités faisant intervenir la police, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire; et les activités relatives aux droits de l'homme, à la protection de l'enfance et à l'égalité entre les sexes. Des services communs tels que l'occupation de l'espace et des bureaux, la gestion de la sécurité, les transports aériens et terrestres et la gestion de la flotte aérienne ou du parc automobile, les opérations communes de contrôle des mouvements, la gestion du matériel et les services médicaux ont continué d'être partagés avec la MINUS. En ce qui concerne particulièrement le transport aérien, l'Opération ne partageait aucun aéronef avec la MINUS mais elle a assuré son appui aérien quand elle le demandait, sous réserve de ne rien avoir de prévu au même moment.

35. Par ailleurs, la MINUAD a continué d'utiliser des services communs et des installations fournis par le Centre de services régional d'Entebbe qu'elle partage avec la MONUSCO, le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB)/Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) et la MINUS pour renforcer l'efficacité et la réactivité des services d'appui logistique.

E. Partenariats et coordination des équipes de pays

36. La MINUAD a continué de promouvoir la coopération avec l'Union africaine sur des questions de fond relatives à la politique, au redressement et au développement. Au cours de la période considérée, le Mécanisme conjoint d'appui et de coopération situé à Addis-Abeba a tenu des réunions d'information hebdomadaires avec le bureau de l'Union africaine pour le Soudan, des réunions régulières avec des représentants des pays fournisseurs de contingents et d'unités de police pour traiter du déploiement et des questions opérationnelles de la MINUAD, et des réunions ponctuelles avec des « amis de la MINUAD », la communauté diplomatique et le Groupe d'experts sur le Soudan. Elle a par ailleurs continué de participer aux réunions mensuelles de l'Association des attachés de défense.

37. Pour poursuivre le renforcement de la collaboration entre les Nations Unies et l'Union africaine concernant la MINUAD, le Secrétaire général et les Secrétaires généraux adjoints chargés du Département des opérations de maintien de la paix, du Département des affaires politiques et du Département de l'appui aux missions, ainsi que le Représentant spécial conjoint ont participé au sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Addis-Abeba les 30 et 31 janvier 2011.

38. Les trois réunions du mécanisme tripartite de coordination technique et stratégique tenues pendant l'exercice ont donné l'occasion à la MINUAD de poursuivre le dialogue avec le Gouvernement soudanais en vue de résoudre certaines difficultés opérationnelles et techniques, dont l'autorisation des vols et le dédouanement du matériel, l'utilisation des moyens aériens de l'Opération, la délivrance de visas et l'octroi d'une licence de radiodiffusion.

39. Le Forum consultatif sur le Soudan, qui réunit l'Union africaine, le Secrétariat de l'ONU, la MINUAD, la MINUS et des parties prenantes régionales et internationales (dont des pays voisins et des envoyés spéciaux pour le Soudan), a été créé en mai 2010 pour assurer le suivi des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, notamment les recommandations formulées par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour, et pour faciliter la coordination de l'appui international aux processus politiques au Darfour et au Soudan. Au cours de l'exercice, le Forum consultatif sur le Soudan s'est réuni le 6 novembre 2010 pour débattre de la nécessité de mettre en œuvre un processus politique interne au Darfour. Par conséquent, l'Opération en a commencé la planification et, en coordination avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour et l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation, elle a créé à son quartier général, en janvier 2011, un groupe du processus politique au Darfour intégré et spécialisé pour planifier et administrer le processus politique interne en vue d'appuyer et compléter le processus de paix de Doha et les textes qui en sont issus.

40. Au cours de la période considérée, la MINUAD a poursuivi sa collaboration et la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour que l'aide humanitaire soit fournie et acheminée aux populations du Darfour touchées par le conflit et déplacées.

41. En septembre 2010, pour renforcer l'action menée par le Secrétaire général en matière d'intégration, le Représentant spécial conjoint Nations Unies/Union africaine et le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Soudan ont coprésidé un séminaire destiné au personnel d'encadrement pour

lui donner des conseils stratégiques relatifs à la finalisation et à la mise en œuvre du cadre stratégique intégré pour le Darfour; veiller à ce que toutes les parties comprennent bien le Cadre stratégique et insister sur la responsabilité collective de sa mise en œuvre; échanger des idées sur les objectifs principaux de la stabilisation et du redressement au Darfour; approuver le projet de responsabilités stratégiques pour chaque composante du Cadre stratégique; et créer le Groupe de haut niveau chargé des politiques relatives au Darfour.

42. Conformément à la stratégie gouvernementale de redressement et de développement pour le Darfour, le Gouvernement soudanais a annoncé en août 2010 qu'il avait élaboré une stratégie nationale globale pour la paix et le redressement comprenant une promesse de contribution de 1,9 milliard de dollars sur quatre ans destinée à la reconstruction et à la prestation de services de base. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement soudanais, une conférence sur l'eau au Darfour s'est tenue les 27 et 28 juin 2011. Elle était consacrée à l'eau comme instrument pour assurer la paix et la protection des civils dans la région, et visait à collecter des fonds pour les projets relatifs à l'eau au Darfour. La conférence a réuni des spécialistes, des responsables du Gouvernement, des représentants de la société civile et les donateurs internationaux. Plus de 500 millions de dollars ont été promis pour la réhabilitation de l'infrastructure d'alimentation en eau dans la région.

F. Cadres de budgétisation axés sur les résultats

Composante 1 : processus de paix

43. Le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour a tenu des consultations avec les parties au conflit et avec des représentants de la société civile dans l'espoir de parvenir à un accord de paix global. Les consultations et la médiation entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice ont abouti à la signature, le 14 juillet 2011, d'un accord sur l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour. Durant la période considérée, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) s'est attachée à appuyer l'Équipe conjointe d'appui à la médiation et les autres efforts de médiation dans le cadre d'une démarche visant à instaurer une paix globale et durable au Darfour, notamment en continuant : a) de soutenir les parties signataires de l'Accord de paix pour le Darfour, d'autres acteurs politiques et les parties prenantes dans les efforts qu'ils déploient pour parvenir à une solution politique du conflit; b) d'entretenir des contacts de haut niveau avec les mouvements armés et de les encourager à cesser les hostilités et à adhérer au processus politique; c) d'appuyer le Médiateur en chef conjoint dans ses efforts pour faciliter les négociations entre les parties au conflit; d) de soutenir et de promouvoir les initiatives prises pour faire en sorte que les intérêts et les préoccupations de la société civile soient pris en compte dans le processus de paix. À cet égard, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a fourni une assistance et un appui au processus de dialogue et de consultation Darfour-Darfour, en donnant des conseils, en apportant un soutien logistique aux réunions et aux ateliers, et en facilitant la participation des chefs tribaux, des dignitaires religieux, des personnes déplacées, des femmes, des jeunes, des nomades et d'autres représentants de la société civile au processus de paix. La MINUAD a en outre continué d'appuyer et de renforcer les capacités des institutions créées en

application de l'Accord de paix pour le Darfour. Elle a notamment réussi à tenir des réunions avec l'Autorité régionale de transition pour le Darfour et ses organes subsidiaires compétents, malgré les difficultés financières, les retards pris dans le recrutement de personnel et les changements de direction intervenus à la suite des élections nationales d'avril 2010. Elle a continué de fournir, selon que de besoin, des conseils techniques, un soutien logistique et une aide au renforcement des capacités, à des institutions relevant de l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, comme la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour, le Conseil pour la paix et la réconciliation au Darfour et la Commission foncière du Darfour.

44. Le 29 mars 2011, le Gouvernement soudanais a promulgué un décret présidentiel à l'effet d'organiser un référendum sur le statut du Darfour. La Commission électorale nationale a lancé les préparatifs du référendum et, le 12 avril 2011, elle a officiellement demandé à la MINUAD de lui apporter une assistance matérielle et technique pour la révision des listes électorales et l'inscription des nouveaux électeurs. À la suite des négociations qui ont eu lieu entre le Gouvernement et le Mouvement pour la libération et la justice et qui ont abouti à la signature, le 14 juillet 2011, de l'accord sur l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour, les parties sont convenues de retarder d'un an au moins à compter de la date susmentionnée la tenue du référendum.

45. Des campagnes de sensibilisation ont continué à être lancées et du matériel d'information a continué à être diffusé pour soutenir activement les priorités stratégiques de la MINUAD, notamment celles qui ont trait à la protection des civils, au retour volontaire des personnes déplacées, au relèvement rapide et au développement. Au nombre des activités de communication et d'information qui ont été organisées, on citera la tenue, à l'échelle des collectivités locales, d'ateliers de sensibilisation visant à mieux faire connaître le mandat de l'Opération; l'organisation de journées d'études destinées à renforcer les capacités de la société civile en matière de négociations de paix et de règlement des conflits; la publication de documents d'information comme la revue mensuelle *Voices of Darfur* et la diffusion d'émissions sur les stations de radio locales. Durant la période considérée, les émissions de radio de la MINUAD ont été complétées par des bulletins de nouvelles et de brefs reportages d'une durée de une à cinq minutes, diffusés sur Radio Miraya, la Radio des Nations Unies et trois stations de radio publiques locales au Darfour. Le 26 juin 2011, la MINUAD a signé avec la National Public Radio Corporation un accord qui lui permettra de diffuser, chaque jour, pendant deux heures, des émissions sur Radio Al Salaam, et de rediffuser ces programmes, le moment venu, sur des stations de radio publiques du Darfour. Cet arrangement intérimaire restera valide jusqu'à ce que le Gouvernement soudanais ait fini d'examiner la demande que lui a présentée la MINUAD pour obtenir une licence de radiodiffusion.

46. Les relations cordiales que le Soudan entretient avec le Tchad ont eu des retombées positives sur la sécurité et la stabilité de la région. Au cours de la période à l'examen, les partis au pouvoir dans les deux pays, à savoir le Mouvement patriotique du Salut au Tchad et le Parti du Congrès national au Soudan, ont signé, le 3 mars 2011, un accord de coopération dans lequel ils demandaient à leurs gouvernements de resserrer leurs liens et d'appliquer les accords qu'ils avaient conclus dans les domaines politique, économique, social et culturel. Le 5 mai 2011, le quartier général de la patrouille soudano-tchadienne de contrôle aux frontières a

été transféré d'Abéché (Tchad) à El Geneina, au Darfour-Ouest, conformément à l'Accord de Dakar. En outre, le 8 juin 2011, le Tchad et le Soudan ont conclu un mémorandum d'accord dans lequel ils s'engageaient à développer et à promouvoir la « gouvernance décentralisée » sur leur territoire respectif. Enfin, le 23 mai 2011, un sommet tripartite réunissant les Gouvernements soudanais, tchadien et centrafricain s'est tenu à Khartoum et a abouti à la signature de la Déclaration de Khartoum, par laquelle les parties se sont notamment engagées à créer une force commune de contrôle des frontières.

Réalisation escomptée 1.1 : Application des éléments de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs qui concernent le partage du pouvoir et des richesses et la réconciliation nationale, et choix d'une solution politique au conflit du Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Ratification de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs par l'Assemblée législative nationale du Soudan et intégration de ces accords dans la constitution nationale de transition

L'Accord de paix pour le Darfour n'a pas été ratifié. La Commission nationale de révision constitutionnelle, organe chargé d'étudier l'incorporation de l'Accord de paix dans la constitution nationale de transition, n'a pas présenté de propositions à l'Assemblée législative nationale.

1.1.2 Attribution à l'Assistant principal du Président de la responsabilité au premier chef d'assister le Président pour toutes les questions relatives au Darfour

Le poste d'assistant principal du Président occupé précédemment par Minni Minawi, chef du Mouvement/Armée de libération du Soudan (M/ALS), et vacant depuis les élections nationales d'avril 2010, n'a toujours pas été pourvu.

1.1.3 Promulgation de la loi électorale concernant le référendum sur le statut permanent du Darfour par l'Assemblée législative nationale du Soudan

La loi électorale concernant le référendum sur le statut permanent du Darfour n'a pas été promulguée par l'Assemblée législative nationale du Soudan, en raison de la lenteur de l'application de l'Accord susmentionné et de la poursuite des négociations entre les parties.

Le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice sont convenus que le référendum se tiendrait un an au moins après la signature, le 14 juillet 2011, de l'accord sur l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour.

1.1.4 Nomination du Conseiller du Président parmi les Darfouriens

Objectif atteint. À la suite des élections nationales d'avril 2010, un conseiller du Président parmi les Darfouriens a été nommé le 8 juillet 2010.

1.1.5 Achèvement des travaux de l'équipe spéciale sur la démarcation de la frontière nord du Darfour selon les positions au 1^{er} janvier 1956

Le 11 juin 2011, le Président du Comité technique ad hoc pour la démarcation de la frontière nord du Darfour a annoncé que le Comité avait achevé ses travaux et soumettrait, à l'étape suivante, son rapport (cartes incluses) au Président.

1.1.6 Prise en compte des questions relatives aux enfants dans le processus de paix, les accords de paix et les phases de relèvement et de reconstruction après conflit

Des plans d'action visant à interdire le recrutement et l'utilisation d'enfants-soldats ont été présentés à l'Organisation des Nations Unies par la faction Mother Wing de l'ALS (Abu Gasim) en août 2010, la faction Free Will de l'ALS, en juin 2010, et la faction du Mouvement pour la justice et l'égalité favorable à la paix (Peace Wing), en décembre 2010. Par ailleurs, les commandants de la faction Wahid sont convenus d'envisager la mise en place d'un plan d'action, tandis que le Ministère de la défense est en train de réfléchir à l'adoption d'un plan d'action par les forces armées soudanaises.

1.1.7 Normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad

Objectif atteint. Le 3 mars 2011, un accord de coopération a été signé entre les partis au pouvoir dans les deux pays. Le 5 mai 2011, le quartier général de la patrouille soudano-tchadienne de contrôle aux frontières a été transféré d'Abéché (Tchad) à El Geneina. Dans la Déclaration de Khartoum qu'ils ont signée le 23 mai 2011, les Gouvernements soudanais, tchadien et centrafricain ont annoncé la création d'une force commune de contrôle des frontières. En outre, le 8 juin 2011, le Tchad et le Soudan ont conclu un mémorandum d'accord aux fins du développement et de la promotion d'un système de gouvernance décentralisée.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils aux parties au conflit (Gouvernement soudanais et mouvements signataires ou non signataires) et à l'ensemble des autres parties prenantes dans le cadre de consultations sur les efforts de médiation à poursuivre pour ramener les parties à la table des négociations en vue de parvenir à un accord de paix global, viable et sans exclusive	Oui	Des conseils relatifs aux efforts de médiation et au processus de paix ont été fournis dans le cadre de 30 consultations tenues avec les parties au conflit et toutes les autres parties prenantes. Des conseils ont également été donnés lors de la Conférence de toutes les parties prenantes au Darfour qui a eu lieu à Doha.
Conseils à l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, dans le cadre de réunions mensuelles, sur la mise en place d'un cadre juridique et l'élaboration d'un concept d'opérations et d'un plan pour la tenue des élections locales au Darfour et du référendum sur le statut permanent du Darfour; élaboration et mise en œuvre de stratégies et de programmes d'éducation civique, notamment pour faire mieux connaître les droits électoraux et civiques au Darfour et, en coordination avec la MINUS, les procédures d'inscription sur les listes électorales et le mode de scrutin	Non	Il n'a pas été possible de donner des conseils chaque mois en raison des obstacles rencontrés par l'Autorité régionale de transition pour le Darfour (difficultés financières, retard pris dans le recrutement de personnel et des changements survenus à la tête de l'Autorité après les élections nationales de 2010). Des entretiens avec l'Autorité régionale de transition pour le Darfour ont eu lieu afin de déterminer s'il serait possible de tenir de nouveau des réunions mensuelles aux fins de l'élaboration d'un cadre juridique et d'un plan pour la tenue d'élections locales au Darfour et du référendum sur le statut du Darfour.

Tenue de 12 consultations de haut niveau avec les parties au conflit afin de faciliter l'application de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs sur des questions fondamentales telles que le désarmement des Janjaouid et autres combattants, la protection des civils et l'accès à l'aide humanitaire, l'établissement et le renforcement des institutions prévues dans les accords, les élections locales et le référendum sur le statut permanent du Darfour

Prestation mensuelle de conseils au Gouvernement soudanais et à l'Autorité régionale de transition pour le Darfour au sujet de la planification stratégique et des activités de sensibilisation aux questions concernant la mise en œuvre, l'administration publique, l'égalité des sexes, les décisions prises par l'Autorité régionale et la clarification des relations entre l'Autorité régionale et les gouvernements des États

Organisation de 18 réunions avec l'Autorité régionale de transition pour le Darfour et les instances législatives nationales et locales sur l'application de l'Accord de paix pour le Darfour, ainsi qu'avec des mécanismes de coordination tels que la Commission du bilan et de l'évaluation du Darfour, et leurs groupes de travail

Conseils et assistance pour la création et le fonctionnement de la Commission conjointe et de la Commission d'application des dispositions relatives

36 Des entretiens, tenus avec le Président, le Conseiller du Président pour le Darfour et de hauts responsables du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de la défense et du Ministère des affaires humanitaires, ont permis d'examiner certaines questions intéressant l'application de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, la protection des civils, l'accès à l'aide humanitaire et le référendum sur le statut permanent du Darfour.

Des consultations tenues à Doha avec les différentes parties au conflit et d'autres parties prenantes pour faciliter le processus de paix de Doha se sont poursuivies.

Oui Des conseils ont été donnés à des responsables gouvernementaux, à l'occasion de 61 réunions, 20 ateliers et 21 séances de dialogue sur la planification stratégique et les activités de sensibilisation concernant l'Accord de paix pour le Darfour, des questions de mise en œuvre et l'administration publique.

En outre, 17 réunions ont eu lieu avec le secrétariat de l'Autorité régionale de transition pour le Darfour et ses commissions, afin de dégager des domaines de coopération concernant la planification stratégique et le renforcement de capacités nécessaires, et d'améliorer la participation des femmes et des jeunes aux activités de ces organes et à la planification.

12 Réunions ont été organisées avec les parlementaires représentant le Darfour à l'Assemblée nationale et les membres des conseils législatifs des trois États du Darfour, afin de traiter de questions relatives au processus politique et plus généralement au processus de paix de Doha.

Il n'y a pas eu de réunion avec l'Autorité régionale de transition pour le Darfour ou la Commission du bilan et de l'évaluation du Darfour, en raison de difficultés financières, de retards pris dans le recrutement et des changements survenus à la tête de l'Autorité à la suite des élections nationales d'avril 2010.

Non La Commission conjointe et la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour n'étaient pas

à la sécurité au Darfour, dans le cadre de réunions mensuelles et de réunions d'urgence

Missions de bons offices afin d'engager les partenaires internationaux et régionaux à appuyer l'application de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, notamment organisation de réunions d'information à l'intention de la communauté internationale et des organismes régionaux sur les priorités et les difficultés de la mise en œuvre

Conseils et appui logistique au Président du processus de dialogue et consultation Darfour-Darfour, notamment pour les questions de transport et le choix du lieu où se tiendraient les réunions préparatoires du dialogue et de la consultation avec le Conseil pour la paix et la réconciliation ainsi que le dialogue et la consultation proprement dits

4 rapports du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité et du Président de la Commission de l'Union africaine au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Séminaires trimestriels avec des comités darfouriens et internationaux de parties prenantes sur l'application des dispositions relatives aux femmes figurant dans l'Accord de paix pour le Darfour et les accords ultérieurs

opérationnelles en raison de la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour et en prévision de la mise en place d'un nouveau dispositif devant résulter des négociations à Doha entre le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la libération et la justice et le Mouvement pour la justice et l'égalité.

Oui 37 missions et réunions d'information ont été organisées avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes, le Conseil de sécurité et des délégations diplomatiques en visite et d'autres délégations chargées de la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour; de bons offices ont été fournis sans cesse à l'appui des négociations de Doha et du processus de paix.

Oui Des conseils et un appui logistique, concernant notamment les transports et le choix du lieu des réunions, ont été fournis pour 20 réunions préparatoires de la deuxième conférence de la société civile prévue à Doha et de la Conférence de toutes les parties prenantes du Darfour. 20 ateliers ont été organisés pour permettre aux chefs tribaux, chefs religieux, nomades et autres représentants de la société civile de participer au processus de paix.

4 Rapports trimestriels ont été établis.

1 Séminaire a été organisé pour 25 responsables de la coordination pour l'égalité des sexes, représentant neuf ministères d'exécution du Darfour-Sud.

Un atelier sur les femmes et la culture de la paix a été organisé en collaboration avec le conseiller wali et le Comité pour l'égalité des sexes chargé de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité dans le Darfour-Ouest, et 85 femmes, représentantes du Gouvernement, du conseil législatif et de la société civile y ont participé.

Le petit nombre de séminaires organisés tient au contexte politique dans lequel il est particulièrement difficile pour les femmes de participer aux activités politiques, ainsi qu'à la lenteur de mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour.

Séminaires trimestriels avec les assemblées régionales de femmes dans les États au sujet du suivi de l'application des dispositions relatives aux femmes figurant dans l'Accord de paix pour le Darfour et les accords ultérieurs

Conseils, dans le cadre de tables rondes-conseil trimestrielles des signataires, sur l'état d'application des dispositions relatives aux femmes figurant dans l'Accord de paix pour le Darfour et les accords ultérieurs

Campagne d'information sur le travail de la MINUAD, avec tenue de séminaires trimestriels à l'intention des organisations de femmes; 10 annonces de service public de 30 secondes à la télévision; 10 documentaires vidéo destinés aux médias internationaux et locaux; 2 documentaires télévision/vidéo de 15 minutes chacun; 1 projet photos sur l'action de la MINUAD dans le domaine de la protection de l'enfance; 15 affiches, 12 bulletins mensuels en arabe; 12 bulletins mensuels électroniques en anglais; 4 magazines thématiques trimestriels en anglais et en arabe; activités de sensibilisation par le biais du théâtre, du spectacle vivant, du sport et de la musique, avec distribution d'affiches, de dépliants et prospectus et de t-shirts, pour une population cible de 1 million de personnes dans l'ensemble du Darfour; diffusion de 2 000 guides/1 000 affiches sur les droits de l'homme auprès des organisations de la société civile, des fonctionnaires et des policiers, des personnels pénitentiaires et des organisations communautaires; 3 manifestations à l'occasion de la Journée des droits de l'homme

2 Séminaires ont été organisés avec le groupe des femmes parlementaires du Darfour afin de sensibiliser les législateurs aux résolutions du Conseil de sécurité concernant les femmes, la paix et la sécurité, et de leur faire adopter les dispositions qu'elles comportent.

Le petit nombre de séminaires organisés tient au retard pris dans la création du groupe régional, qui a été établi le 22 février 2011.

Non Les tables rondes ont eu lieu à Doha où les signataires ont discuté du processus de paix.

3 Campagnes thématiques ont été organisées. Les séminaires trimestriels prévus pour les organisations de femmes n'ont pas eu lieu en raison des restrictions imposées par les autorités à la collaboration directe entre la MINUAD et les organisations de femmes non affiliées à la fédération de femmes soutenue par le Gouvernement.

1 Annonce de service public de 30 secondes a été diffusée deux fois par jour pendant un mois à la télévision locale.

9 Documentaires vidéo ont été mis en ligne par UNifeed afin d'être distribués aux médias internationaux.

3 000 Appareils photo jetables ont été distribués à des écoliers.

40 000 Cartes plastifiées sur la protection des enfants ont été distribuées.

43 870 Affiches, prospectus, dépliants et articles imprimés ont été distribués, dont 21 700 affiches et prospectus sur la paix et les activités de sensibilisation, 500 dépliants et kits d'information sur la Conférence internationale du Darfour sur la question de l'eau pour la paix durable; 1 000 exemplaires du mandat de la MINUAD; 5 500 t-shirts pour la Journée internationale de la femme; 1 500 drapeaux de l'ONU; 300 sacoches d'écolier et 2 020 cahiers scolaires; 10 850 magazines de la MINUAD; 500 tasses, lors des activités de sensibilisation menées auprès du Gouvernement soudanais, de la police et de corps de troupe.

Bulletins/communiqués de presse hebdomadaires sur les initiatives de la population du Darfour en faveur du processus de paix, mises à jour hebdomadaires du site Web afin d'informer la communauté darfourienne des activités de la Mission et points de presse mensuels sur les progrès accomplis dans les négociations d'un accord de paix

12 émissions (1 par mois) de dialogue interactif à la radio, 1 série d'émissions sur les différentes positions des parties prenantes aux négociations de l'accord de paix, et 50 reportages radiophoniques de 15 minutes sur le travail des sections techniques de la MINUAD

20 annonces de service public différentes au cours de la période des élections et du référendum, dans une optique d'instruction civique/électorale

Organisation de réunions bimensuelles avec les institutions gouvernementales compétentes, les groupes armés et d'autres parties prenantes afin de mesurer les progrès accomplis et de rappeler que le Conseil de sécurité a appelé toutes les parties concernées à faire en sorte que la protection, les droits et le bien-être des enfants fassent partie intégrante du processus de paix, des accords de paix et des phases de relèvement et de reconstruction après conflit

11 Numéros de *Voices of Darfur* (au total, 39 300 exemplaires en anglais et arabe) ont été distribués.

12 Activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention de responsables locaux, de groupes de femmes, de la jeunesse, de personnes déplacées et de chefs locaux (oumda), dont certaines ont été radiodiffusées en direct pour environ 2 millions d'auditeurs au Darfour.

Oui 3 bulletins hebdomadaires (1 000 exemplaires en anglais et arabe) ont été distribués auprès du Gouvernement et du corps diplomatique à Khartoum et Al-Fasher; des bulletins, communiqués de presse et rapports ont été diffusés quotidiennement; les sites officiels de la MINUAD ont été créés sur Facebook et Twitter.

7 Émissions radiophoniques interactives mensuelles d'une heure, intitulées « Jubraka » (« La ferme »)

82 Émissions de 1 à 5 minutes ont été diffusées par la Radio des Nations Unies, sur United Nations News et Miraya FM.

En outre, une couverture radio a été assurée en direct pour la Journée internationale de la jeunesse et la Journée internationale Nelson Mandela; et du matériel de sensibilisation concernant la violence sexuelle et sexiste et les droits de l'homme, et comportant des interviews avec des responsables de la MINUAD a été distribué.

Non Aucune annonce de service public n'a été diffusée, l'Opération n'ayant pas encore obtenu de licence de radiodiffusion.

Non 6 réunions ont été organisées avec les Forces armées soudanaises et d'autres groupes armés afin de les sensibiliser aux résolutions du Conseil de sécurité concernant les enfants et d'obtenir d'eux qu'ils s'engagent à empêcher ces violations et à y mettre un terme.

Le nombre réduit de réunions est dû à des problèmes de sécurité.

Composante 2 : sécurité

47. La composante secteur de la sécurité de l'Opération s'est concentrée sur les tâches suivantes : rétablir un climat de confiance; décourager la violence, notamment la violence à motivation sexiste; protéger les populations civiles en danger; fournir un appui aux autorités nationales et locales pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration et contribuer au rétablissement des conditions de sécurité nécessaires au déploiement de l'aide humanitaire et au libre accès à cette aide dans tout le Darfour.

48. La zone d'opérations a continué d'être le théâtre d'affrontements sporadiques entre les forces gouvernementales et les mouvements rebelles, avec une intensité accrue aux alentours de Shangil Tobaya, Dar al Salam et Thabit dans le Darfour-Nord, et de Khor Abéché dans le Darfour-Sud, alors que les incidents intercommunautaires et les attaques contre la MINUAD et le personnel humanitaire ont diminué par rapport à l'année précédente.

49. Pendant la période considérée, des progrès sensibles ont été réalisés dans le déploiement du personnel militaire et de police, l'effectif moyen étant de 17 359 soldats, soit 89,9 % de l'effectif autorisé (19 315 hommes). Néanmoins, seules 16 unités de police constituées, sur les 19 autorisées, ont été pleinement opérationnelles, alors que l'effectif des forces de police des Nations Unies est resté stable autour de 2 796 hommes, soit 74,1 % de l'effectif autorisé. Le Gouvernement du Soudan ayant souhaité que la MINUAD fasse appel à un nombre plus élevé de policiers arabophones, l'Opération s'est heurtée à des difficultés pour obtenir des visas pour des policiers non arabophones. Ses capacités opérationnelles militaires sont restées limitées en l'absence d'unités militaires correspondant à des moyens de mise en œuvre essentiels et des multiplicateurs de force qui doivent être mis à disposition par les pays fournissant des contingents au titre des lettres d'attribution. Pour remédier à cette difficulté, les trois unités d'hélicoptères de transport et l'unité de surveillance aérienne approuvées dans l'état des moyens nécessaires ont été en partie remplacées par des aéronefs affrétés au titre de contrats commerciaux. La liberté de manœuvre de la MINUAD a continué d'être entravée par des restrictions qui l'ont empêchée d'exercer pleinement son mandat. Au cours de la période considérée, pas moins de 129 interdictions émanant dans la majorité des cas des parties au conflit ont été imposées aux patrouilles de la MINUAD qui tentaient de pénétrer dans les zones où des opérations militaires étaient en cours ou venaient de se terminer. De plus, l'accès à 38 hélistations utilisées pour acheminer l'aide humanitaire a été temporairement interdit pour raison de sécurité après l'enlèvement de membres d'un équipage de transport aérien d'aide humanitaire sur un site d'atterrissage le 13 janvier 2011.

50. Néanmoins, l'augmentation des capacités a permis d'élargir la zone de couverture et d'intensifier les patrouilles. Pour garantir la stabilité et la sécurité de toutes les zones d'opérations, le nombre des patrouilles de moyenne et longue distance effectuées a augmenté, passant de 90 à 140 par jour en moyenne. Ces patrouilles ont ainsi couvert environ 80 % de la partie peuplée du Darfour. Par ailleurs, après des discussions et des négociations intensives avec le Gouvernement soudanais, les mouvements rebelles et l'équipe de pays des Nations Unies, l'opération « Panier de printemps » a été lancée le 1^{er} mai 2011. Cette opération a été conçue pour étendre la couverture humanitaire des populations victimes du conflit dans les zones du Darfour contrôlées à la fois par le Gouvernement

soudanais et les mouvements rebelles, pour faciliter l'accès à l'aide humanitaire et améliorer les conditions de son acheminement. Au 30 juin 2011, neuf missions avaient été menées à bien dans les villages de Ein Siro, Kutum, Killing, Kuma Garadayat, Golo, Kaguro, Tina et El Hara ainsi que dans la ville de Sarong située dans le territoire contrôlé par la l'Armée de Libération du Soudan-faction Abdul Wahid et inaccessible depuis 2009. Les missions se sont concentrées sur l'évaluation des besoins d'aide humanitaire et de protection. Elles ont distribué du matériel pour la vaccination des femmes et des enfants, du matériel scolaire et des toitures destinées à abriter des écoles de filles.

51. Le concept d'opération de la MINUAD pour les services de police prévoyait le déploiement de policiers pour assurer des fonctions de conseil auprès des centres de police de proximité et faciliter ainsi leur engagement auprès des populations, assurer la protection des civils et permettre à l'aide humanitaire de parvenir à ses destinataires dans les camps de personnes déplacées. La lenteur du rythme de construction de ces centres de police et bases d'opérations, due essentiellement aux difficultés rencontrées pour acquérir les terrains nécessaires, a limité le nombre de camps où la MINUAD a pu créer des patrouilles de police opérationnelles 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Pour le moment, 50 centres de police de proximité seulement sont opérationnels, sur les 70 prévus. Les travaux se poursuivent dans les autres centres et les policiers travaillent dans des structures temporaires ou dans des locaux partagés avec d'autres bases d'opérations ou centres. L'Opération a également entrepris des actions de développement des capacités et de formation ciblées en direction de la police soudanaise, du personnel de police des mouvements ainsi que des bénévoles qui assurent des services de police de proximité à l'intérieur des camps.

52. Les patrouilles militaires et de police ainsi que celles assurées par les volontaires à l'intérieur des camps ont contribué à faire baisser le niveau global de la criminalité. Pendant la période considérée, le nombre total des actes de banditisme (y compris les enlèvements) a diminué, tombant de 717 cas enregistrés pendant l'exercice 2009/10 (soit environ 60 cas par mois) à 329 (soit en moyenne 27 cas par mois), alors que le nombre des actes de piraterie routière est tombé de 87 cas enregistrés pendant l'exercice 2009/10 à 28.

53. L'Opération a aussi continué à entretenir des liens étroits avec la MINUS et la MINURCAT (jusqu'à la liquidation de cette dernière), spécialement en matière de surveillance et de communication d'informations relatives à la sécurité le long des frontières avec la République centrafricaine et la République du Tchad.

54. En attendant que les conditions de sécurité soient favorables et que les autorités soudanaises désignées adoptent un plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration, la MINUAD a continué de fournir une assistance logistique, purement technique et limitée, aux signataires de Déclaration d'attachement à l'Accord de paix pour le Darfour. Elle a participé activement, aux côtés des services du Siège, des organismes de Nations Unies ainsi que des autres partenaires engagés dans le processus, à l'exécution des mesures prises pour accélérer la recherche d'une solution type dans les situations de désarmement spontané. De plus, la MINUAD a continué à fournir appui et conseils en matière de politique à la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour l'élaboration du cadre stratégique pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour le Darfour/projet relatif à la sécurité locale

des communautés et au contrôle des armes légères et pour la préparation du projet de programme de désarmement, démobilisation et réintégration propre au Darfour, en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'Opération a aussi intensifié ses efforts pour rassembler des informations afin d'en savoir plus sur les différents mouvements rebelles du Darfour, en prévision de l'adoption de tout futur programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

55. Au cours de la période considérée, l'Opération a également continué à consacrer son activité au repérage des zones infestées de munitions non explosées et de restes explosifs de guerre ainsi que sur les opérations de déminage pour ouvrir des voies de circulation afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, les patrouilles de soldats de la paix et les déplacements des populations locales. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), elle a continué à dispenser des formations sur les dangers posés par les munitions non explosées et les restes explosifs de guerre à 106 298 civils, 12 602 personnes déplacées et 417 enseignants et notables et chefs locaux dans l'ensemble du Darfour.

Réalisation escomptée 2.1 : Un environnement stable et sûr au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Aucune violation grave de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs (2008/09 : 0; 2009/10 : 0; 2010/11 : 0)

L'Accord de paix pour le Darfour n'a pas été appliqué dans son intégralité et aucun des accords complémentaires ultérieurs n'a été mis en place.

Pendant la période considérée, 647 incidents ont été signalés, dont des meurtres, des enlèvements, des cas de violence sexiste et des affrontements, qui seraient qualifiés de violations de l'Accord de paix si celui-ci était appliqué. Les affrontements entre tribus et entre ethnies ont diminué, de même que les cas de violence et d'émeutes dans les camps de déplacés.

2.1.2 Augmentation du pourcentage de réfugiés et de déplacés qui retournent volontairement et en toute sécurité dans leur lieu d'origine conformément aux accords passés avec le système des Nations Unies (2009/10 : 50 % d'un total de 1 250 000; 2010/11 : 60 % du total)

L'équipe de pays des Nations Unies a indiqué que jusqu'à 50 000 déplacés étaient retournés dans leur lieu d'origine pendant la période considérée. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les déplacés ont décidé de retourner dans leur lieu d'origine sous l'effet de l'amélioration de la sécurité dans certaines zones du Darfour et des possibilités nouvelles d'accès à des moyens de subsistance.

2.1.3 Diminution des tensions à la frontière soudano-tchadienne	Objectif atteint. Pendant la période considérée, aucun incident grave n'a été signalé à la frontière soudano-tchadienne. Entre autres mesures visant à faciliter la diminution des tensions à la frontière soudano-tchadienne figuraient l'instauration de patrouilles communes, l'expulsion du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) de son ancien bastion de djebel Moon et la signature par les Gouvernements soudanais, tchadien et centrafricain de la Déclaration de Khartoum, qui instaure une force commune tripartite pour contrôler la frontière entre les trois pays.
2.1.4 Diminution du nombre de civils victimes d'accidents liés à des munitions non explosées (2008/09 : 15; 2009/10 : 30; 2010/11 : 10)	17 civils au total ont été victimes d'accidents liés à des munitions non explosées, soit une baisse de 54 % par rapport à l'exercice 2009/10.
2.1.5 Plein accès à l'aide humanitaire de toutes les populations du Darfour touchées par le conflit	Objectif atteint. Suite à l'Opération « Panier de printemps », l'aide humanitaire est devenue accessible dans les zones contrôlées aussi bien par le Gouvernement soudanais que par les mouvements armés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Présidence des réunions hebdomadaires de la Commission du cessez-le-feu, y compris au niveau des secteurs, sur les violations de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, le redéploiement des forces, les arrangements de sécurité et le désarmement des ex-combattants, la priorité étant donnée aux femmes, aux enfants et aux personnes handicapées; règlement des différends entre les parties et choix des questions à soumettre à la Commission conjointe	Non	La Commission du cessez-le-feu a mis fin à ses activités au début de 2008 du fait de désaccords sur les modalités de participation des mouvements signataires et non signataires et sur la cessation des hostilités qui aurait ouvert la voie à un accord de cessez-le feu permettant l'application de l'Accord de paix pour le Darfour.
Présidence des réunions hebdomadaires des sous-commissions du cessez-le-feu, y compris au niveau des trois secteurs, sur les violations de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, le redéploiement des forces et les arrangements de sécurité, le désarmement des ex-combattants, le règlement des différends entre les parties et le choix des questions à soumettre à la Commission du cessez-le-feu	Non	La Commission du cessez-le-feu a mis fin à ses activités au début de 2008. En l'absence d'un accord de paix global pour le Darfour, les sous-commissions du cessez-le-feu n'ont pas tenu de réunion hebdomadaire.
Services de secrétariat et appui logistique à la Commission du cessez-le-feu dans ses activités de vérification, d'enquête, de médiation et de négociation en collaboration avec les parties au conflit, dans l'optique du renforcement de la confiance et de la poursuite du processus de paix	Non	La Commission du cessez-le-feu a mis fin à ses activités en 2008. Toutefois, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a facilité le transport des représentants de la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour pour des réunions et des visites sur les

<p>Services de sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales internationales et nationales et aux organismes humanitaires dans toute la zone de la Mission, selon les besoins, ainsi qu'aux organisations participant à la reconstruction et au développement, notamment sous forme de protection, de réunions d'information sur les questions de sécurité et d'appui à l'évacuation</p>		<p>sites de désarmement, de démobilisation et de réintégration; elle a aidé, pendant le processus de paix de Doha qui s'est déroulé du 23 juin au 13 août 2010, à la rédaction du chapitre relatif au cessez-le-feu permanent et aux arrangements finals en matière de sécurité de l'Accord de paix pour le Darfour, dans lesquels figurent la structure et les fonctions de la Commission du cessez-le-feu, et a formulé des recommandations concernant les contributions de donateurs en organisant six réunions sur les besoins d'équipements de la Commissions du cessez-le-feu et l'appui logistique non militaire.</p>
	<p>Oui</p>	<p>Des réunions d'information sur la sécurité et des formations sur la sûreté et la sécurité en mission ont été organisées pour le personnel des organisations non gouvernementales internationales et humanitaires, de même que des services de protection et d'appui à l'évacuation. 5 712 patrouilles logistiques/administratives ont été effectuées à l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies et 1 594 escortes de personnel humanitaire pour les organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales participant à la reconstruction et au développement.</p>
<p>219 000 jours-homme assurés par quatre compagnies jouant le rôle de force de réserve/réserve de secteur prête à intervenir dans toute la zone de la Mission (150 hommes par compagnie à raison de 4 compagnies pendant 365 jours)</p>	<p>164 250</p>	<p>Jours-homme (150 hommes par compagnie à raison de 3 compagnies pendant 365 jours)</p> <p>L'écart s'explique par le fait que la quatrième compagnie autorisée n'a pas été déployée pendant la période considérée.</p>
<p>26 280 jours-homme assurés par la compagnie de quartier général pour veiller à la sécurité statique du quartier général et escorter les hauts responsables de la Mission et les visiteurs de marque (36 hommes par équipe à raison de 2 équipes pendant 365 jours)</p>	<p>26 280</p>	<p>Jours-homme (36 hommes par équipe à raison de 2 équipes pendant 365 jours)</p>
<p>58 400 jours-homme de patrouille motorisée d'observateurs militaires pour surveiller, vérifier et rapporter les violations du cessez-le feu, les activités et la situation géographique des forces engagées au Darfour, ainsi que le respect des engagements contractés dans le cadre du cessez-le-feu global et des arrangements de sécurité, et aider à renforcer la confiance dans le cadre des sous-commissions du cessez-le-feu (2 observateurs</p>	<p>51 100</p>	<p>Jours-homme de patrouille motorisée d'observateurs militaires (2 observateurs militaires par patrouille à raison de 2 patrouilles pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 365 jours)</p> <p>L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes et le déploiement des observateurs militaires.</p>

militaires par patrouille à raison de 2 patrouilles pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

1 051 200 jours-homme de patrouille motorisée et pédestre pour suivre et vérifier la position, les effectifs et les mouvements de toutes les forces engagées dans le conflit au Darfour afin d'assurer la sécurité des observateurs et de faire rapport à la Commission du cessez-le-feu et au mécanisme de Tripoli (72 hommes par patrouille à raison d'une patrouille pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

1 051 200 jours-homme de patrouille motorisée et pédestre pour repérer les routes de migration des populations nomades et en assurer la sécurité avec des postes de contrôle fixes ou mobiles, créer et patrouiller des zones démilitarisées le long des voies d'acheminement de l'aide humanitaire, créer et patrouiller les zones de séparation et les zones tampons entre les forces dans les zones de conflit intense (72 hommes par patrouille à raison d'une patrouille dans 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

1 051 200 jours-homme d'intervention mobile pour mettre en place par la formation la capacité de réaction rapide nécessaire pour répondre à tout incident imprévu (72 hommes pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

525 600 jours-homme pour sécuriser les postes de contrôle et les barrages routiers fixes et mobiles le long des principales voies d'approvisionnement (36 hommes pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

29 200 jours-homme pour protéger, à des bases d'opérations temporaires, des sites d'opérations spéciaux (points de distribution et centres logistiques et points de collecte et de stockage des armes) (20 hommes pour chacun des 4 sites pendant 365 jours)

1 051 200 jours-homme pour assurer la sécurité statique et l'appui logistique dans les bases d'opérations (72 hommes pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 365 jours)

919 800 Jours-homme de patrouille motorisée et pédestre (72 hommes par patrouille à raison d'une patrouille pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 365 jours)

L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes, l'achat de terrains et la livraison des matériaux de construction et des fournitures sur les bases d'opérations.

919 800 Jours-homme de patrouille motorisée et pédestre (72 hommes par patrouille à raison d'une patrouille pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 365 jours)

L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes.

756 000 Jours-homme d'intervention mobile (72 hommes pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 300 jours)

L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes et de la rotation des contingents.

459 900 Jours-homme (36 hommes pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 365 jours)

L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes.

24 000 Jours-homme (20 hommes pour chacun des 4 sites pendant 300 jours)

756 000 Jours-homme (72 hommes pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 300 jours)

L'écart s'explique par le retard pris dans l'installation des cinq bases d'opérations restantes et de la rotation des contingents.

<p>8 640 heures d'appui aérien pour offrir une capacité de transport moyenne et assurer des fonctions d'évacuation sanitaire et médicale et d'observation diurne/nocturne (3 escadres de 6 hélicoptères chacune, à raison de 40 heures de vol par mois pendant 12 mois); cette capacité doit être remplacée par des moyens civils.</p>	<p>1 147 Heures d'appui aérien</p> <p>L'écart s'explique par les mesures de restriction des déplacements imposées à la MINUAD, notamment dans le secteur sud, et du non-déploiement de certains appareils.</p>
<p>2 880 heures de reconnaissance aérienne pour entreprendre des patrouilles de reconnaissance et de surveillance sur de longues distances dans toute la région du Darfour, afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation et d'obtenir des informations sur d'éventuels mouvements transfrontières le long de la frontière du Soudan avec le Tchad et la République centrafricaine (3 avions de reconnaissance à raison de 80 heures par avion et par mois pendant 12 mois)</p>	<p>Non Les avions de reconnaissance n'ont pas été déployés pendant la période considérée.</p>
<p>2 400 heures-hélicoptère d'appui tactique aérien pour offrir une protection mobile d'urgence dans les zones à haut risque dont l'accès au sol est difficile, pour appuyer d'autres hélicoptères de transport civil et militaire et les convois terrestres et pour effectuer des patrouilles et des opérations de reconnaissance et assurer un appui aérien rapproché (5 hélicoptères tactiques à raison de 40 heures par hélicoptère et par mois pendant 12 mois)</p>	<p>439 Heures-hélicoptère</p> <p>L'écart s'explique par le non-déploiement des hélicoptères tactiques et les mesures de restriction des déplacements imposées à la MINUAD.</p>
<p>31 025 jours-homme pour entretenir des rapports étroits avec les autorités nationales et locales, les autres parties et les populations locales afin de résoudre les points de conflit (85 officiers de liaison pendant 365 jours)</p>	<p>20 805 Jours-homme</p> <p>L'écart s'explique par le retard pris dans le déploiement des officiers de liaison.</p>
<p>32 850 jours-homme pour évaluer, avec les représentants de la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et ses organes subsidiaires et ceux des forces engagées dans le conflit au Darfour, l'adéquation et la sécurité des sites potentiels de désarmement et de démobilisation (90 hommes pendant 365 jours à raison de 30 hommes dans chacun des 3 secteurs)</p>	<p>Non La Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour n'était pas opérationnelle. Le Gouvernement soudanais n'avait pas adopté le plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour.</p>
<p>Présidence du Comité de coordination logistique, chargé de superviser et de coordonner l'appui logistique aux forces des mouvements et d'en rendre compte à la Commission du cessez-le-feu</p>	<p>Non La Commission du cessez-le-feu n'a pas été opérationnelle et le Comité de coordination logistique n'a pas été mis en place.</p>
<p>164 250 jours-hommes pour surveiller le regroupement des combattants, sécuriser les sites de désarmement et de démobilisation, appuyer le désarmement des mouvements, l'entreposage des</p>	<p>Non Le plan de désarmement et de démobilisation pour le Darfour qui aurait dû déterminer les sites de regroupement des ex-combattants n'a pas été approuvé.</p>

armes et la destruction des armes et des munitions (450 hommes pendant 365 jours, à raison de 30 hommes par site dans 5 sites pour chacun des 3 secteurs)

13 140 jours-hommes pour faciliter et vérifier le désarmement de toutes les milices armées et suivre et vérifier le redéploiement des armes de longue portée (36 hommes pendant 365 jours)

10 950 jours-hommes pour apporter un appui logistique non militaire aux forces des mouvements, notamment pour escorter les convois d'approvisionnement reliant les dépôts aux points et centres de distribution, conformément aux recommandations de la Commission du cessez-le-feu et en concertation avec le Comité de coordination logistique (30 hommes pendant 365 jours)

105 120 jours-hommes d'opération d'unités de police constituées pour fournir un appui de réserve à la Police des Nations Unies dans tout le Darfour (96 hommes par unité de police constituée, à raison de 3 unités pendant 365 jours en moyenne)

560 640 jours-hommes d'opération d'unités de police constituées pour appuyer les patrouilles de police et notamment les patrouilles conjointes (96 hommes par unité constituée, à raison de 16 unités pendant 365 jours)

689 850 jours d'opération de la police dans les camps de déplacés (9 membres de la police de la MINUAD par équipe, à raison de 3 équipes par centre de police de proximité dans 70 centres pendant 365 jours)

Non Le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas été opérationnel.

Non La Commission du cessez-le-feu n'a pas été opérationnelle et le Comité de coordination logistique n'a pas été mis en place.

62 016 Jours-hommes d'opération d'unités de police constituées (64 hommes par unité de police constituée, à raison de 3 unités pendant 323 jours en moyenne)

L'écart s'explique par le fait que 3 unités de police constituées n'ont pas été déployées.

200 340 Jours-hommes d'opération d'unités de police constituées (53 hommes par unité de police constituée, à raison de 12 unités pendant 315 jours en moyenne)

L'écart s'explique par le fait que 3 unités de police constituées n'ont pas été déployées. En outre, 108 150 jours-hommes d'opération d'unités de police constituées ont été utilisés pour les services d'escorte, les patrouilles motorisées de sécurité et les points de contrôle fixes (25 hommes par unité de police constituée, à raison de 14 unités pendant 309 jours en moyenne).

238 000 Jours d'opération de la police (7 membres de la police de la MINUAD par équipe, à raison de 2 équipes par centre de police de proximité en moyenne, dans 50 centres pendant 340 jours)

L'écart s'explique par le fait que 3 unités de police constituées n'ont pas été déployées, que les conditions de sécurité ont limité le nombre d'équipes à une par jour dans les localités non urbaines et les villes, et que 50 centres seulement sur les 70 prévus ont été opérationnels.

153 300 jours-hommes de patrouille conjointe, notamment formation et renforcement des capacités de la police locale du Gouvernement soudanais, des agents de liaison de la police des mouvements et des volontaires de la police de proximité (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille, à raison de 3 patrouilles par jour depuis 70 centres de police de proximité, pendant 365 jours)

Aide au Gouvernement soudanais et à la police des mouvements pour la mise en place d'une police de proximité, par la sélection et la formation de 1 620 volontaires dans les camps de déplacés, y compris la fourniture de règles et de directives normalisées (45 volontaires par cours, à raison de 12 cours sur la police de proximité et les droits de l'homme dans chacun des 3 secteurs)

2 400 patrouilles de longue portée pour évaluer la sécurité et déterminer les territoires d'opérations (10 policiers de la MINUAD par patrouille à raison de 2 patrouilles par semaine, pendant 40 semaines en moyenne pour chacun des 3 secteurs)

4 608 Jours-hommes de patrouille conjointe (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille, à raison d'une patrouille par jour depuis 18 centres de police de proximité, pendant 128 jours)

L'écart s'explique par le fait que les conditions de sécurité n'ont pas permis d'effectuer des patrouilles conjointes dans la plupart des camps de déplacés.

3 735 Volontaires de la police de proximité ont été sélectionnés et formés, dont 949 femmes (45 volontaires par cours dans le cadre de 83 cours consacrés à la police de proximité et aux droits de l'homme, à la violence sexiste et à la protection de l'enfance, dans l'ensemble des 3 secteurs).

L'objectif a été dépassé en raison d'un apport supplémentaire de fonds par ONU-Femmes, destiné à la formation de volontaires femmes, et d'une contribution du PNUD destinée à la formation de volontaires de la police de proximité.

7 488 Patrouilles de longue portée (4 policiers de la MINUAD par patrouille, à raison de 13 patrouilles par semaine, pendant 48 semaines en moyenne pour chacun des 3 secteurs)

L'objectif a été dépassé en raison de l'augmentation du nombre de patrouilles à la suite d'un réexamen de la distance couverte par les patrouilles de longue portée qui a été fixée à 50 km au plus.

Réalisation escomptée 2.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants au Darfour

Indicateurs de succès prévus

2.2.1 Adoption par les autorités soudanaises désignées d'un plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour

2.2.2 Augmentation du nombre total d'ex-combattants armés qui ont été désarmés et démobilisés au Darfour, y compris des femmes et des enfants (2008/09 : 0; 2009/10 : 4 700; 2010/11 : 5 000)

Indicateurs de succès effectifs

Le plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour n'a pas été adopté, faute de progrès dans les négociations d'un accord de paix sans exclusive au Darfour.

Dans le cadre d'une action de démobilisation menée par le Gouvernement soudanais visant 5 000 ex-combattants, 2 425 signataires de la Déclaration d'attachement à l'Accord de paix pour le Darfour ont été démobilisés au cours de la période considérée.

Par ailleurs, 872 combattants appartenant à diverses factions de l'Armée de libération du Soudan – Mustafa Terab, Peace Faction, Mohammed Al Zubair et West Kass – ont déposé leurs armes au Darfour-Nord et au Darfour-Sud entre février et avril 2011.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Conseils pratiques et opérationnels à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité du Darfour, à la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et aux autorités compétentes désignées par les accords de paix ultérieurs dans le cadre de réunions mensuelles, sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan de désarmement, démobilisation et réintégration pour le Darfour, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, y compris les règles concernant les critères d'admission au programme et le nombre de participants</p>	Non	<p>La Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour n'a pas été opérationnelle.</p> <p>Des conseils ont été fournis à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour à propos du désarmement de la faction Mustafa Terab de l'Armée de libération du Soudan.</p> <p>Des conseils pratiques ont été fournis à la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à l'occasion de la rédaction du cadre stratégique pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration au Soudan, la sécurité des populations locales et la maîtrise des armes légères.</p>
<p>Conseils et appui aux bureaux de la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour dans les États, à la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et aux autorités compétentes désignées par les accords de paix ultérieurs et leurs organes subsidiaires, dans le cadre de réunions de coordination mensuelles sur la planification et les dispositions logistiques de la mise en œuvre d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour</p>	Oui	<p>Des conseils ont été fournis au cours de 21 réunions de planification et de coordination et par un appui logistique à la mise en œuvre des plans de la Commission du Darfour pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, qui visent à démobiliser provisoirement 2 425 ex-combattants au Darfour-Ouest et au Darfour-Sud et à effectuer 3 missions d'évaluation au Darfour-Nord.</p>
<p>Conseils aux institutions nationales et/ou darfouriennes compétentes dans le cadre de réunions trimestrielles pour la mise en œuvre des initiatives civiles et communautaires de limitation des armements</p>	Oui	<p>Des conseils ont été fournis lors de 4 réunions de coordination avec la Commission du Darfour pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et le PNUD, et par la programmation de 3 ateliers de sensibilisation organisés par la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration au Darfour-Nord, au Darfour-Sud et au Darfour-Ouest.</p>

Appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de 5 000 combattants des mouvements armés, notamment grâce à la mise à disposition de divers services – visites médicales, orientation et conseils, formation et indemnités de transition

Non Une aide, des orientation, une formation et un appui logistique ont été fournis pour la démobilisation de 2 425 ex-combattants à travers le Darfour et de 84 enfants associés aux mouvements armés au Darfour-Nord.

L'appui comprenait des services de personnel chargé des examens médicaux et de l'orientation des patients, ainsi que des conseils en matière de VIH/sida, la fourniture de tentes, chaises, tables, conteneurs d'eau, groupes électrogènes et blocs sanitaires, entre autres articles, ainsi que le transport des ex-combattants.

Chiffres inférieurs aux prévisions du fait que le nombre d'ex-combattants démobilisés a été moins élevé que prévu

Facilitation de la libération des enfants associés aux mouvements armés, grâce à la fourniture d'un appui logistique à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et aux autorités désignées par les accords de paix ultérieurs, en coopération avec l'UNICEF, pour identifier les enfants concernés, vérifier leur situation, les libérer, retrouver leur famille, les remettre à leurs familles et les réinsérer

Oui Une aide et un appui logistique ont été fournis pour enregistrer et libérer 84 enfants associés à des mouvements armés au Darfour-Nord. Un appui a été également fourni aux missions d'évaluation afin de définir le statut des enfants libérés qui étaient associés à des mouvements dans les différentes communautés, et de mettre au point des projets à effet rapide dans le cadre du projet pilote relatif à la sécurité des communautés. Il s'est agi notamment d'organiser des réunions de coordination, de fournir des conseils techniques et de faciliter le transport par voie aérienne et terrestre de ces missions et d'assurer leur sécurité.

Conduite de 3 ateliers d'évaluation avec les familles et les communautés directement concernées par les opérations de désarmement, démobilisation et réintégration, axés en particulier sur la dimension sexospécifique de la réintégration

Non Les ateliers d'évaluation n'ont pas pu se tenir en raison du faible nombre de bénéficiaires de l'aide à la réintégration, notamment de femmes.

2 réunions de planification, auxquelles ont participé ONU-Femmes, le PNUD et la Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont eu lieu en vue d'élaborer une stratégie propre aux ateliers.

Conduite de 3 ateliers à l'intention des organisations de la société civile darfourienne afin de sensibiliser davantage la population aux questions concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'égalité des sexes et la nécessité d'aider les familles des ex-combattants qui rentrent chez eux

Non Les ateliers d'évaluation n'ont pas pu se tenir en raison du faible nombre de bénéficiaires de l'aide à la réintégration, notamment de femmes.

Conduite de 3 ateliers à l'intention des femmes et des filles du Darfour associées aux mouvements armés, dans une perspective d'apprentissage professionnel et de préparation à la vie active, de conseil psychosocial et de participation aux programmes de réconciliation

Non Les ateliers d'évaluation n'ont pas pu se tenir en raison du faible nombre de bénéficiaires de l'aide à la réintégration, notamment de femmes.

Composante 3 : état de droit, gouvernance et droits de l'homme

56. Pendant la période considérée, la MINUAD a axé son action, d'une part, sur la fourniture d'une aide aux institutions responsables du maintien de l'ordre (notamment la police locale et les systèmes judiciaire et pénitentiaire au Darfour) afin de créer et renforcer le cadre juridique national et les mécanismes locaux, et d'autre part, sur les activités d'appui relatives à la promotion et la protection des droits de l'homme au Darfour. Dans le cadre de ces activités, l'Opération a collaboré étroitement avec des institutions nationales, des autorités pénitentiaires et la police locale, le Conseil consultatif des droits de l'homme, la Commission nationale des droits de l'homme, l'administration autochtone, les organisations de la société civile, les partis politiques, les responsables communautaires, l'équipe de pays des Nations Unies et le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Darfour ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales.

57. L'Opération a continué d'aider les autorités locales à mettre en place des structures institutionnelles adéquates; adopter des principes de bonne gouvernance et renforcer les institutions étatiques et locales; consolider les institutions chargées de faire respecter l'état de droit au Darfour, en particulier la police et l'appareil judiciaire en vue d'assurer un fonctionnement conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme; et favoriser la promotion et la protection effectives et durables des droits de l'homme au Darfour par les institutions, sociétés civiles et communautés. Elle a également contribué à la mise en place d'une administration publique locale transparente, responsable et non exclusive, notamment en ce qui concerne le patrimoine et le règlement des différends fonciers. Elle a par ailleurs continué de renforcer les capacités et d'assurer la formation des agents de l'État soudanais et des signataires de l'Accord de paix sur le Darfour et des accords ultérieurs, en vue d'assurer un alignement sur des normes internationales.

58. Le 21 février 2011, la MINUAD a notamment lancé le Groupe des femmes parlementaires du Darfour, qui a pour objectif de renforcer le rôle des femmes au Parlement et de promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles. Soixante-quatre femmes parlementaires des trois États du Darfour ont participé à cette manifestation à Al-Fasher. En outre, l'Opération a entrepris plusieurs activités de sensibilisation et de renforcement des capacités visant à accroître la représentation des femmes dans le processus politique, notamment la mise en place d'un secrétariat des femmes qui regroupe les organisations non gouvernementales de femmes locales permettant d'offrir un cadre institutionnel mieux coordonné pour résoudre les questions concernant les femmes.

59. En vue de renforcer la protection des droits de l'homme, la MINUAD a amorcé en octobre 2010 l'élaboration d'une stratégie globale de prévention et d'intervention en ce qui concerne la violence sexuelle et sexiste. Elle a fourni un appui technique dans ce domaine par le biais de stages de formation et d'ateliers

organisés dans les trois États du Darfour. Globalement, le nombre de cas de violence sexuelle et sexiste consignés par l'Opération est tombé à 78 après avoir été de 123 au cours de l'exercice 2009/10. Par ailleurs, donnant l'exemple en matière de problématique hommes-femmes, le réseau des femmes membres de la police de la MINUAD a été créé le 2 décembre 2010 en partenariat avec la police de l'État soudanais, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

60. La MINUAD a continué d'intégrer les questions relatives à la protection des enfants dans toutes ses activités, de surveiller et de signaler les violations des droits de l'enfant et de mener des activités de sensibilisation au niveau local en faveur de la protection des enfants. Pendant la période considérée, elle a organisé des sessions de formation et de sensibilisation en matière de droits de l'enfant et de protection de l'enfance à l'intention des acteurs nationaux, notamment des volontaires affectés à la police de proximité, des cheikhs et des oumdas, des membres des collectivités locales, des agents sanitaires et des enseignants. L'Opération a aussi engagé un dialogue avec les Forces armées soudanaises et les groupes armés en vue de les amener à adhérer à des plans d'action tendant à mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats. Ce dialogue a débouché sur des plans d'action visant à interdire le recrutement et l'emploi d'enfants soldats, auxquels se sont ralliés la faction Mother (Abu Gasim) de l'Armée de libération du Soudan (ALS) en août 2010 et la faction Peace du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) en décembre 2010, tandis que les commandants de la faction Abdul Wahid de l'ALS ont pris l'engagement total de poursuivre le dialogue avec les Nations Unies ainsi que d'étudier la mise en place d'un plan d'action. Le 22 janvier 2011, la faction Free Will et la faction Mother (Abu Gasim) de l'ALS ont enregistré 84 enfants que les mouvements avaient récemment libérés en coopération avec la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, ce qui a porté à 1 041 le nombre total d'enfants libérés au Darfour depuis 2009. Si les Forces armées soudanaises n'ont pas de politique de recrutement d'enfants à proprement parler, elles sont en pourparlers avec la MINUAD, la MINUS et l'UNICEF au sujet d'un plan d'action visant à mettre un terme à l'association d'enfants à ces forces, qui ont accepté de participer à l'élaboration d'un plan d'action lors d'une réunion tenue le 21 octobre 2010 au Ministère de la défense.

61. L'évaluation des besoins du secteur de la justice était en cours à la fin de la période considérée, et les recommandations qu'elle contient faciliteront l'adoption du plan stratégique intersectoriel à long terme prévu pour les systèmes judiciaire et pénitentiaire au Darfour. Conformément au mémorandum d'accord entre le Gouvernement soudanais et la MINUAD, trois comités locaux pour l'amélioration des prisons ont été mis en place à El Geneina et à Zalingei en avril et en mai 2011, respectivement; ils offriront un espace de dialogue permettant la recherche de solutions aux problèmes des prisons et la facilitation de la réforme du système pénitentiaire. Pendant la période considérée, l'Opération a renforcé les capacités techniques et institutionnelles du système judiciaire en proposant des stages au personnel pénitentiaire de l'État soudanais; en organisant pour le personnel des instances judiciaires, avec la collaboration de l'équipe de pays des Nations Unies, des ateliers sur la justice transitionnelle, la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, les principes de l'état de droit et des droits de l'homme; en facilitant la fourniture de matériel et de mobilier de bureau par le

PNUD; et en permettant de mieux répondre aux autres besoins de base des femmes détenues. En outre, les conseils fournis au cours des réunions mensuelles avec les juges, les procureurs et les organisations d'aide juridictionnelle, ainsi que le suivi des procès permettant de vérifier le respect de l'état de droit, ont contribué au renforcement des moyens techniques et institutionnels du secteur de la justice, notamment du pouvoir judiciaire, du Bureau du Procureur, de l'ordre des avocats, des facultés de droit et de la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour.

62. L'Opération a continué de mener des activités de renforcement de la confiance avec de nombreuses parties prenantes au niveau des collectivités locales en mettant en route des projets à effet rapide, sur lesquels elle cible son action en collaboration avec les organisations non gouvernementales internationales et nationales, les organisations communautaires et l'équipe de pays des Nations Unies. Ainsi, des projets ont été lancés pour améliorer les perspectives de subsistance et les conditions de vie des détenus, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la construction d'abris et de cellules, d'un centre de formation et d'un tribunal, ainsi que la fourniture de matériel de bureau et de citernes à eau.

Réalisation escomptée 3.1 : Gouvernance efficace et ouverte à tous par les autorités nationales et locales du Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 10 % des postes de la fonction publique nationale sont occupés par des fonctionnaires du Darfour, conformément aux dispositions de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs (2008/09 : 10 %; 2009/10 : 10 %; 2010/11 : 10 %)

L'établissement de la Commission de la fonction publique prévu par l'Accord de paix du Darfour n'a pas progressé.

3.1.2 Conclusion d'un accord entre les parties concernant le partage des richesses, conformément aux dispositions de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, notamment pour ce qui est du transfert complet de fonds fédéraux vers les États

Le partage des richesses était l'un des thèmes couverts par le projet d'accord présenté à la Conférence de toutes les parties prenantes du Darfour qui s'est tenue à Doha du 27 au 31 mai 2011; les modalités de mise en œuvre portent sur la répartition des richesses en tenant particulièrement compte des personnes déplacées, des femmes et des enfants, sur le développement du Darfour et sur l'aménagement des terres et la gestion des ressources.

3.1.3 Représentation des femmes du Darfour dans les institutions publiques nationales et celles des États (10 % en 2010/11)

Les femmes occupent 9,6 % des postes de haut rang dans la fonction publique. Dans les trois conseils législatifs des États du Darfour, les femmes détiennent 32 % des sièges, tandis qu'elles occupent 22 des 86 sièges (26 %) réservés aux États du Darfour à l'Assemblée nationale.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Prestation de conseils aux parties et à la société civile en vue du développement au Darfour d'une administration civile locale transparente, responsable et sans exclusion, du développement d'institutions de la fonction publique et l'élaboration de lois à cet égard, par le biais de réunions mensuelles, y compris des débats dans les assemblées des États et des régions	Oui	Des conseils ont été fournis à l'occasion de quatre réunions mensuelles avec le Ministre chargé de la gouvernance locale et du Conseil législatif au Darfour-Sud; et 20 ateliers sur la bonne gouvernance et les rôles respectifs des organisations de la société civile et des chefs traditionnels dans les systèmes démocratiques ont été organisés dans tout le Darfour, au profit d'environ 1 800 participants.
Prestation de conseils aux donateurs et au Fonds de reconstruction et de développement du Darfour concernant les décaissements et définition des priorités lors de réunions mensuelles	6	<p>Réunions ont été organisées en vue d'élaborer une stratégie relative aux programmes d'amélioration des moyens de subsistance, de déterminer les besoins en matière de formation du personnel et de définir les activités prioritaires.</p> <p>Par ailleurs, des conseils techniques et un appui ont été fournis en vue de recenser les partenaires locaux potentiels pouvant être associés à la mise en œuvre des activités relatives à la consolidation de la paix et à l'amélioration des moyens de subsistance au Darfour, dans le cadre du projet de consolidation de la paix au Soudan en faveur du développement, que la Banque mondiale mène en collaboration avec la MINUAD.</p> <p>L'objectif n'a pas été atteint du fait que le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour n'était pas pleinement opérationnel en raison de contraintes financières et de l'indisponibilité du Président.</p>
Prestation de conseils aux commissions foncières du Darfour lors de réunions mensuelles, afin de régler les questions relatives à l'occupation et à l'utilisation des terres dans le contexte de l'Accord de paix pour le Darfour, y compris les questions relatives aux droits fonciers traditionnels et historiques tels que ceux qui concernent les terres tribales (<i>hawakeer</i>) et les routes de migration; promotion des mesures appropriées à prendre par la Commission foncière nationale; et examen de la gestion de l'utilisation des sols et des processus de mise en valeur des ressources naturelles, compte tenu des droits des femmes	Oui	Des conseils ont été fournis lors de 14 réunions et ateliers sur la collecte de données concernant les ressources naturelles au Darfour dans le cadre du projet de carte et de banque de données relatives à l'utilisation des terres, sur l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles, et sur le règlement des conflits et des différends fonciers (<i>hawakeer</i>).

Facilitation du dialogue entre les collectivités locales, l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, les conseils législatifs et les gouvernements d'État concernant la planification et l'établissement des budgets, notamment dans le cadre du calcul des ressources budgétaires nécessaires et par l'organisation de réunions mensuelles avec des représentants des autorités locales sur l'établissement de budgets, en tenant compte de la question de l'égalité des sexes

Prestation de conseils à la Commission du relèvement et de la réinstallation du Darfour concernant d'une part l'identification des priorités aux fins de la création et du fonctionnement, en milieu urbain et rural, de comités d'examen des droits de propriété chargés de régler les différends liés au processus de rapatriement et d'autre part la coordination des travaux de ces comités et de la Commission foncière du Darfour

Prestation de conseils et d'un soutien technique à la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour pour le renforcement de sa structure interne, à l'occasion de réunions mensuelles

Organisation de 24 réunions consultatives avec des parties prenantes en vue de la reprise des travaux de la Mission d'évaluation conjointe au Darfour

Facilitation de la participation des organisations de la société civile à l'application de l'Accord de paix pour le Darfour par l'organisation de 24 réunions sur les questions en suspens à l'intention de représentants de la société civile, des partis politiques, du Gouvernement et d'autres acteurs au Darfour, et médiation entre les parties en cas de différends sur l'interprétation de l'Accord

21 Séances de dialogue ont été organisées au profit de 400 participants sur le thème d'une gestion efficace, transparente et responsable des activités financières.

Non 3 réunions avec la Commission du relèvement et de la réinstallation du Darfour ont été organisées en vue d'étudier une future coopération avec la MINUAD en matière d'évaluation et de gestion des droits de propriété et des différends fonciers; de gestion des différends résultant des déplacements et des transferts de population des zones rurales vers les zones urbaines; de pratiques optimales relatives au règlement des conflits; d'évaluation du niveau et du volume de l'aide à fournir aux personnes déplacées et aux réfugiés sur la base des droits fonciers et des titres de propriété.

Le nombre de réunions a été moins élevé que prévu en raison des contraintes financières auxquelles la Commission s'est heurtée.

Non Il n'y a pas eu de réunions régulières avec la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour.

5 réunions ont été tenues avec la Commission pour étudier la reprise des séances mensuelles de coordination au Darfour-Sud et au Darfour-Ouest, la collaboration avec la Commission et l'élaboration de plans d'action en faveur du perfectionnement du personnel.

Non La Mission d'évaluation conjointe au Darfour est suspendue depuis 2006.

Oui Les conclusions de la deuxième phase de la conférence de la société civile qui s'est tenue à Doha ont été diffusées dans le cadre de 44 ateliers organisés au profit de plus de 4 000 participants darfouriens et des activités organisées dans 30 mosquées.

- Organisation, en collaboration avec l'Autorité régionale de transition pour le Darfour et les représentants des autorités locales, de 10 ateliers dans les trois États du Darfour sur les rôles respectifs des organisations de la société civile et des chefs traditionnels dans les régimes démocratiques à l'intention des organisations de la société civile, notamment des partis politiques, des associations de femmes et de citoyens, des organisations ethniques et religieuses, des personnes déplacées, des syndicats, des universitaires et des membres des autorités locales
- Organisation, en collaboration avec le PNUD, de 6 ateliers sur la bonne gouvernance en vue de former le personnel des institutions nationales et des organisations de la société civile
- Organisation, avec le concours des institutions de l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, de 8 ateliers à Al-Fasher, Nyala, El Geneina et Zalingei, sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de plans et d'activités en faveur de la prise en compte de la problématique hommes-femmes
- Organisation, avec les gouvernements des États du Darfour, de 8 ateliers sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, plans et activités sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes
- Organisation, en collaboration avec les Comités d'État, de 4 séminaires sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur le suivi de
- La participation des organisations de la société civile à quatre réunions consultatives, à un débat sur la stratégie gouvernementale concernant le processus de paix interne et à la Conférence de toutes les parties prenantes a été facilitée.
- 12 Ateliers ont été organisés dans 12 localités dans l'ensemble du Darfour au profit de 1 210 participants, en vue d'améliorer leur compréhension de la démocratie et du rôle qu'ils ont à jouer dans l'édification et la promotion d'une gouvernance démocratique ouverte à tous.
- 8 Ateliers ont été organisés dans huit localités au profit de 636 participants, sur le thème des stratégies efficaces permettant de promouvoir une gouvernance sans exclusion au Darfour.
- 5 Ateliers ont été tenus au profit de 186 participants.
- Les 3 autres ateliers ont été mis en attente en raison de la réorganisation de l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, liée aux changements intervenus dans la direction de l'organisation à la suite des élections nationales d'avril 2010.
- 5 Ateliers sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes et les droits de l'homme fondamentaux ont été organisés au profit de 98 participants.
- 1 Atelier de renforcement des capacités sur les questions relatives à la problématique hommes-femmes et sur les moyens de prévenir et combattre la violence sexuelle et sexiste a été organisé au profit de 18 participants.
- Les 2 ateliers prévus à Zalingei (sous-secteur ouest) n'ont pas eu lieu, du fait de l'absence des représentants qui participaient aux ateliers organisés à El Geneina.
- 3 Séminaires ont été organisés au profit de 124 participants au total, venant du Darfour-Ouest, du Darfour-Nord et du Darfour-Sud.

la représentation des femmes au sein des structures gouvernementales au Darfour

Le séminaire prévu pour le sous-secteur de Zalingei n'a pas eu lieu en raison de la mise en place du Comité d'État.

Réalisation escomptée 3.2 : Mise en place de l'état de droit au Darfour, notamment par la restructuration de la police locale, de l'appareil judiciaire et du système pénitentiaire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Adoption d'un plan stratégique à long terme de réforme et de restructuration de la police, de l'appareil judiciaire et du système pénitentiaire au Darfour conformément aux normes internationales

Des comités pour l'amélioration des prisons ont été créés dans deux États du Darfour, à savoir le Darfour-Ouest (à El Geneina et à Zalingei, en avril 2011) et le Darfour-Sud (à Nyala, en mai 2011), en vue de coordonner l'élaboration du plan stratégique, question qui est en cours d'examen.

3.2.2 Création d'un service pénitentiaire autonome, indépendant de la police

Le service pénitentiaire autonome n'a pas été créé en raison de l'absence d'un cadre juridique approprié et de la nécessité de mener une campagne d'information sur les méthodes et les besoins auprès de toutes les catégories du personnel pénitentiaire, y compris les administrateurs.

3.2.3 Renforcement des capacités techniques (formation du personnel) et institutionnelles (logistique et politiques) des institutions du secteur de la justice

Au total, 276 membres du personnel pénitentiaire du Gouvernement soudanais (dont 50 femmes) ont bénéficié d'une formation aux fonctions pénitentiaires de base et à une approche de la gestion des prisons fondée sur les droits de l'homme.

3.2.4 Établissement et démarrage des activités des audiences foraines

Un tribunal d'audiences foraines a été créé au Darfour-Nord en janvier 2011 et siège depuis février 2011, et un juge du Tribunal général a été désigné pour travailler exclusivement dans des tribunaux de ce type. Au Darfour-Sud et au Darfour-Ouest, l'objectif prioritaire demeurerait le renforcement de l'appareil judiciaire ordinaire; dans le secteur sud, le Président du Tribunal a l'intention de créer des tribunaux supplémentaires et d'y affecter des juges à titre permanent plutôt que d'organiser des audiences foraines.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Organisation de réunions mensuelles avec la direction des forces de l'ordre locales en vue de mettre en place des comités de police et d'appliquer les lignes directrices et les instructions relatives au maintien de l'ordre pour faciliter la restructuration des services de police au Darfour

1 556

En tout, 907 réunions ont été tenues dans les 3 secteurs, dont 759 avec la police du Gouvernement soudanais, 102 avec la police des mouvements et 46 réunions conjointes de haut niveau sur le renforcement des capacités, l'amélioration de la liaison entre la police du Gouvernement et la police des mouvements, et les problèmes de sécurité dans l'ensemble du Darfour.

En tout, 649 réunions ont été tenues dans les 3 secteurs du Darfour avec les comités de

	<p>sécurité locaux, la police du Gouvernement soudanais, les volontaires de la police de proximité et les organisations non gouvernementales internationales aux fins d'analyser la situation, les besoins et les problèmes en ce qui concerne les activités des parties prenantes visant à fournir un soutien aux déplacés. À l'issue de ces réunions, 83 comités de sécurité locaux ont été créés.</p> <p>Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison de la tenue de réunions avec les chefs de police dans les 16 bases d'opérations et de réunions de coordination avec des chefs de police et les comités de sécurité locaux, composés de membres d'organisations non gouvernementales et de déplacés.</p>
<p>Prestation de conseils et d'assistance à la police locale pour faire en sorte qu'elle fonctionne selon des normes acceptables sur le plan international grâce à des affectations aux côtés des unités de protection des enfants de la police du Gouvernement soudanais dans 18 localités administrées par le Gouvernement soudanais au niveau des secteurs et des bases d'opérations</p>	<p>Non Des conseils et une assistance ont été fournis dans sept localités, dans le cadre de la collaboration avec les unités de protection des enfants de la police du Gouvernement soudanais.</p> <p>L'objectif n'a pas été atteint parce qu'un mémorandum d'accord entre la MINUAD et la police du Gouvernement soudanais n'a pas été conclu dans les délais prévus.</p>
<p>Prestation de conseils, dans le cadre de réunions hebdomadaires, aux directeurs des services carcéraux des trois États du Darfour sur la réforme du système pénitentiaire et la mobilisation de fonds extrabudgétaires pour améliorer les installations des centres de détention de la police afin qu'ils répondent aux normes internationales de base</p>	<p>Oui Des conseils ont été fournis dans le cadre de 52 réunions tenues avec les directeurs des services carcéraux des trois États aux fins d'examiner l'état d'avancement des activités stratégiques et opérationnelles visant à renforcer le système pénitentiaire.</p>
<p>Élaboration d'un plan stratégique d'orientation sur la réforme et la restructuration du système carcéral, le renforcement des capacités et la constitution d'une base de données sur les détenus</p>	<p>Non Des comités pour l'amélioration des prisons ont été créés en avril et mai 2011 dans les trois États du Darfour, aux fins de coordonner l'élaboration du plan stratégique, question en cours d'examen au moment de la rédaction de ce rapport.</p> <p>Les données de l'évaluation technique détaillée des prisons au Darfour, sur lesquelles doit se fonder le plan stratégique, étaient en cours d'examen.</p>

Organisation de réunions hebdomadaires avec les autorités pénitentiaires dans les 3 États du Darfour sur les activités en milieu carcéral

Oui En tout, 57 réunions ont été tenues au Darfour-Nord, 117 au Darfour-Ouest et 59 au Darfour-Sud au sujet de la formation, du renforcement des capacités à long terme, de la modernisation des infrastructures, des projets agricoles, des conditions de détention des prisonniers et de la sécurité dans les prisons.

Tenue de réunions mensuelles avec les organisations non gouvernementales, les institutions des Nations Unies et les bailleurs de fonds à propos de l'appui aux programmes et aux activités pénitentiaires au Darfour afin de renforcer la collaboration avec ces partenaires

Oui Au total, 58 réunions ont été tenues au Darfour-Sud, 53 au Darfour-Ouest et 37 au Darfour-Nord concernant les besoins élémentaires des détenus et la formation, la création de comités pour l'amélioration des prisons, la remise en place d'espaces agricoles pour les prisonniers, et le lancement d'un programme d'alphabétisation à l'intention des détenus et du personnel.

Organisation de 9 programmes de formation aux fonctions pénitentiaires de base à l'intention de 270 gardiens de prison dans chaque État du Darfour et d'un cours de formation sur l'administration des prisons à l'intention de 25 gardiens de prison membres du personnel d'encadrement intermédiaire

10 Programmes de formation aux fonctions pénitentiaires de base et à une approche de la gestion des prisons fondée sur les droits de l'homme ont été organisés dans tout le pays (à l'intention de 276 gardiens de prison, dont 50 femmes).

Organisation de 3 programmes de formation d'encadreurs aux fins de mettre sur pied un groupe interne de formateurs de gardiens de prisons chargés d'initier leurs collègues à une approche fondée sur les droits de l'homme pour le traitement des détenus dans chacun des trois États du Darfour

1 Programme de formation a été organisé à l'intention de 30 participants, dont 9 femmes.
Les deux autres programmes n'ont pas été organisés parce que le PNUD n'a pas fourni le financement nécessaire.

Mise en œuvre de 24 projets à effet rapide au Darfour pour écarter les menaces à la vie des détenus dans les prisons

5 Projets concernant l'eau et l'assainissement et l'amélioration des cellules de prison ont été exécutés.
Les autres 19 projets concernant l'eau et l'assainissement en étaient à différents stades de leur mise en œuvre.

Organisation d'un atelier sur le renforcement du système carcéral à l'intention de 100 représentants d'autorités pénitentiaires locales, du système judiciaire, de la police et du parquet dans chaque État du Darfour

Non L'atelier n'a pas été organisé parce que le PNUD n'a pas fourni le financement nécessaire.

Prestation de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles, aux institutions juridiques et aux organisations d'aide juridictionnelle sur la fourniture de services juridiques

Oui Des conseils ont été fournis dans le cadre de 44 réunions sur la prestation de services juridiques, notamment l'aide juridictionnelle, et de deux ateliers, dont l'un s'adressait au Conseil législatif de l'État du Darfour-Sud, en vue de l'élaboration du plan stratégique de cinq ans.

Prestation de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles, aux juges et procureurs sur la réforme judiciaire dans l'ensemble du Darfour

Oui Des consultations ont été tenues mensuellement avec le Président du Tribunal du Darfour-Nord sur la création d'un tribunal général dans chaque localité et l'adoption d'un projet de loi concernant l'aide juridictionnelle.

En outre, 17 réunions ont été tenues au Darfour-Ouest et dans le secteur sud au sujet du renforcement des capacités, des programmes de formation et des questions liées à la réforme juridique, et un cours de langue anglaise d'une durée de 45 jours a été dispensé à 17 juges dans le secteur ouest, notamment en vue d'améliorer leurs compétences en matière de recherche juridique.

Prestation de conseils aux juges locaux sur la réforme du système judiciaire dans le cadre du suivi du déroulement des procès et l'établissement d'une analyse juridique des questions pertinentes se rapportant à l'état de droit

Oui Des conseils ont été fournis dans le cadre du suivi du déroulement de 9 procès au Darfour-Nord, 2 au Darfour-Ouest et 8 au Darfour-Sud.

Des conseils ont également été fournis dans le cadre de la participation à des missions conjointes à Ellait Kutum, Kabkabiya et Melleit en vue de remettre en place un tribunal à Ellait et de rouvrir le tribunal de Kutum, qui a été détruit par des inondations.

Organisation de 4 ateliers de formation à l'intention des 30 procureurs et des forces locales de maintien de l'ordre sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes et l'instruction des affaires de délinquance juvénile

1 Atelier de formation a été organisé en collaboration avec le PNUD à l'intention de 50 représentants des unités de protection de la famille et des enfants de la police du Gouvernement soudanais (dont 15 femmes).

Aucun atelier n'a été organisé dans les secteurs nord et sud étant donné que les procureurs n'étaient pas disponibles.

Prestation de conseils, dans le cadre de réunions mensuelles, à la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour à propos de l'établissement et de l'application de son règlement intérieur

Oui Des conseils ont été fournis dans le cadre de 5 réunions tenues avec la Commission d'indemnisation s'occupant du Darfour-Ouest au sujet de l'établissement de son règlement intérieur et d'un atelier de formation auquel ont assisté 33 personnes, dont 6 femmes. L'atelier portait sur le cadre juridique de l'indemnisation au Soudan et la prise en compte des besoins particuliers des femmes et des enfants.

Aucune réunion n'a été tenue avec les commissions d'indemnisation s'occupant du Darfour-Nord et du Darfour-Sud, étant donné que leurs activités ont été suspendues et qu'elles n'avaient pas de personnel, faute de fonds.

Organisation de 3 ateliers de formation à l'intention des juges et des procureurs pour évaluer le mécanisme des audiences foraines; 3 ateliers à l'intention des parties prenantes pour examiner les résultats et formuler des observations sur la surveillance du fonctionnement des tribunaux; 3 ateliers à l'intention des juges et des procureurs pour étudier les recommandations en faveur de la réforme du système judiciaire sur toute l'étendue du Darfour; 3 ateliers à l'intention des parties prenantes sur le renforcement des systèmes de justice traditionnels et la réforme du droit coutumier; 1 séminaire à l'intention des parties prenantes pour permettre un échange d'idées au sujet de la stratégie de justice à adopter pour le secteur de la justice au Darfour; et 1 atelier de validation du projet de stratégie de justice

Organisation de 18 ateliers sur les normes internationales à l'intention des juges et clercs des tribunaux locaux de tout le Darfour

Organisation de 3 ateliers à l'intention des parties prenantes sur l'examen des modalités d'aide juridictionnelle et la formulation de propositions visant à les améliorer

Organisation d'un atelier à l'intention des parties prenantes en vue de diffuser les conclusions et recommandations du rapport sur l'évaluation des besoins et de dégager des recommandations en faveur de la mobilisation de ressources destinées à appuyer des projets de promotion de l'état de droit au Darfour

Organisation de 2 ateliers de formation et de renforcement des capacités des membres du personnel de la Commission d'indemnisation des personnes touchées par la guerre au Darfour

1 Atelier de formation a été organisé au Darfour-Nord à l'intention de 20 juges (dont 3 femmes) aux fins d'examiner le mécanisme des audiences foraines.

Les ateliers prévus au Darfour-Sud et au Darfour-Ouest n'ont pas eu lieu parce que les autorités judiciaires soudanaises ne les ont pas organisés dans les délais prévus.

1 Atelier de formation sur la législation soudanaise a été organisé à l'intention de 48 juges de tribunaux des zones rurales du Darfour-Ouest.

Dans le secteur nord, les ateliers de formation en étaient encore au stade de la planification et devaient encore recevoir l'approbation des autorités soudanaises.

Les autres ateliers prévus au Darfour-Ouest et au Darfour-Sud n'ont pas eu lieu, parce que le PNUD n'a pas fourni le financement nécessaire.

Non Les ateliers à l'intention des parties prenantes n'ont pas eu lieu, étant donné qu'ils n'avaient pas encore été approuvés par le Président de la Cour suprême du Soudan. La MINUAD a collaboré avec le PNUD pour mettre en place un service d'aide juridictionnelle au Bureau de Procureur du Darfour-Nord.

Non L'atelier n'a pas été organisé en raison du retard pris dans la collecte des données nécessaires aux fins de l'évaluation des besoins.

1 Atelier a été organisé à l'intention de 33 membres du personnel (dont 6 femmes) de la Commission d'indemnisation s'occupant du Darfour-Ouest.

<p>Mise en œuvre de 10 projets à effet rapide pour le compte du secteur judiciaire, du Ministère de la justice, du barreau et de groupes de la société civile dans chacun des 3 États du Darfour</p>	<p>Un seul atelier a pu être organisé du fait que la Commission d'indemnisation n'a pas mené d'activités au Darfour-Nord et, bien qu'elle ait été active dans le secteur sud, les membres de son personnel ne pouvaient pas participer à l'autre atelier.</p>
<p>Organisation de 4 ateliers de formation à l'intention de 25 membres de la police du Gouvernement soudanais, des forces centrales de réserve de la police et de gardiens de prison sur les droits de l'homme, la protection de l'enfance et la violence sexuelle et sexiste</p>	<p>4 Projets concernant la construction d'une bibliothèque, d'un mur de clôture et d'un réservoir d'eau, ainsi que la fourniture de matériel de bureau, ont été mis en œuvre.</p> <p>Les 6 autres projets (relatifs à la construction d'abris, à l'amélioration des cellules, à la mise en place d'un centre de formation, à la création d'un tribunal, à la fourniture de matériel de bureau et à la construction de réservoirs d'eau) en étaient à différents stades de leur mise en œuvre.</p> <p>Non Les ateliers n'ont pas eu lieu du fait qu'un mémorandum d'accord entre la police du Gouvernement soudanais et la MINUAD n'a pas été conclu dans les délais prévus.</p>
<p>Organisation de 2 séminaires avec le groupe des femmes parlementaires du Darfour sur la réforme des politiques et lois régissant les questions de parité des sexes au sein de la police et des systèmes judiciaire et pénitentiaire</p>	<p>2 Séminaires ont été tenus avec 72 femmes parlementaires du Darfour, dont l'un a donné lieu à la création du Groupe des femmes parlementaires du Darfour.</p>
<p>Organisation de 4 ateliers à l'intention de 25 policières sur les droits de l'homme et les techniques de soutien à employer pour venir en aide aux victimes d'actes de violence sexuelle et sexiste</p>	<p>1 Atelier de formation d'une durée de cinq jours concernant les droits de l'homme, la protection de l'enfance et les violences sexistes a été organisé à l'intention de 25 agents de police, dont 4 femmes.</p> <p>L'écart par rapport à l'objectif est dû au fait qu'un mémorandum d'accord entre la MINUAD et la police du Gouvernement soudanais n'a pas été conclu dans les délais prévus.</p>
<p>Organisation de 8 ateliers sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes à l'intention de 25 agents de la police nationale</p>	<p>Non Les ateliers n'ont pas été organisés, du fait qu'un mémorandum d'accord entre la MINUAD et la police du Gouvernement soudanais n'a pas été conclu dans les délais prévus</p>
<p>Organisation de 76 stages d'initiation et de perfectionnement à l'intention de 1 725 agents de la police soudanaise dont 12 sur les questions de droits de l'homme et de parité des sexes, 6 sur la protection des lieux du crime, 2 sur le maniement</p>	<p>34 Stages d'initiation et de perfectionnement ont été suivis par 1 181 membres de la police du Gouvernement soudanais (dont 37 femmes), et portaient sur les droits de l'homme, la police de proximité et les violences sexistes, la protection</p>

de l'outil informatique, 24 sur les enquêtes criminelles, la détention et le traitement des suspects, 3 sur la réglementation de la circulation, 20 sur la police de proximité, 3 sur des enquêtes poussées sur des crimes sexuels et 6 sur le maintien de l'ordre

Organisation de 30 stages à l'intention de 750 agents de police des parties signataires de l'Accord de paix pour le Darfour dont 24 sur les droits fondamentaux, la police de proximité, la parité entre les sexes et la protection de l'enfance, 3 sur les premiers secours, 3 sur l'encadrement intermédiaire

Aide à la police nationale en vue de la création de 4 centres de formation de la police aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel

des lieux du crime, le maniement de l'outil informatique, les enquêtes criminelles et le traitement des suspects, et sur le maintien de l'ordre.

L'écart par rapport aux objectifs s'explique par l'interruption des stages pendant la révision du programme de formation qui a été entreprise sur la demande de la police du Gouvernement soudanais.

10 Stages ont été organisés pour 250 policiers des mouvements (dont 25 femmes) et portaient sur les droits de l'homme et les violences sexistes et la protection de l'enfance, et sur la police de proximité.

L'écart par rapport aux prévisions s'explique par les conditions de sécurité et le fait que les membres de la police des mouvements n'ont pas pu participer aux stages.

Oui Un centre de formation a été créé dans chacun des 3 secteurs relevant du quartier général de la MINUAD, et un autre centre a été établi à Zalingei.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès vers la promotion et la protection des droits de l'homme au Darfour

Indicateurs de succès prévus

3.3.1 Adoption par l'administration publique locale d'un cadre ou d'une stratégie de promotion et de protection des droits de l'homme, y compris la justice transitionnelle et les droits des femmes au Darfour

Indicateurs de succès effectifs

Les travaux du Forum des droits de l'homme au Darfour organisé en novembre 2010, conformément aux recommandations du Groupe d'experts sur le Darfour, en vue d'examiner certaines préoccupations en matière de droits de l'homme et de réfléchir aux moyens de lutter contre l'impunité au Darfour, étaient en cours d'examen par le Gouvernement soudanais, dans le cadre de l'évaluation de ses travaux avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies.

Les administrations locales des trois États du Darfour ont adopté, en janvier 2010 au Darfour-Ouest et en juillet 2010 au Darfour-Nord et au Darfour-Sud, une stratégie de promotion et de protection des droits de l'homme, y compris la justice transitionnelle et les droits des femmes, et ont défini un cadre opérationnel. Il existe un sous-forum des droits de l'homme pour chacun des trois États (Darfour-Nord, Darfour-Sud et Darfour-Ouest) qui réunissent des participants de la MINUAD, d'organisations non gouvernementales et du Gouvernement pour examiner les préoccupations locales en matière de droits de l'homme.

<p>3.3.2 Promulgation, par les assemblées législatives des États, de lois conformes aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme</p>	<p>Durant la période considérée, il n'a pas été promulgué, par les assemblées législatives des États, de lois conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.</p>
<p>3.3.3 Augmentation du nombre d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme menées par le Gouvernement soudanais (2008/09 : 75; 2009/10 : 100; 2010/11 : 125)</p>	<p>420 cas de violations des droits de l'homme ont été consignés, dont 78 cas de violence sexuelle et sexiste et 98 cas d'arrestation arbitraire et de détention illégale. Les autres cas concernaient des actes de harcèlement et/ou d'intimidation, de violation de l'intégrité physique de la personne, des allégations faisant état de massacres, des pillages, des incendies criminels et des violations du droit de propriété. Les cas signalés doivent encore faire l'objet d'une enquête approfondie de la police du Gouvernement soudanais, en raison de la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité, de la reprise des affrontements localisés entre le Gouvernement et les mouvements armés et de l'augmentation du nombre de cas de banditisme.</p>
<p>3.3.4 Signature par les parties au conflit de plans d'action mettant un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats, au meurtre et à la mutilation d'enfants et à la violence sexuelle commise sur leur personne</p>	<p>La faction Mother Wing [Abu Gasim de l'Armée de libération du Soudan (SLA)] et la faction Peace Wing du Mouvement pour la justice et l'égalité ont signé, en août 2010 et décembre 2010, respectivement, des plans d'action par lesquels elles s'engageaient à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et à toute association avec des enfants soldats. Le 22 juin 2011, la faction d'Abdul Wahid de la SLA a publié un ordre de commandement à l'effet d'interdire à ses membres de recruter et d'utiliser des enfants soldats et de s'associer avec des enfants soldats.</p> <p>Les forces armées soudanaises ont convenu d'œuvrer à la réalisation d'un plan d'action lors d'une réunion tenue le 21 octobre 2010 au Ministère de la défense.</p>
<p>3.3.5 Intégration de la protection des enfants dans toutes les activités de la MINUAD et au niveau des collectivités en vue de mieux les sensibiliser à la nécessité de mieux assurer cette protection</p>	<p>Au total, 3 611 soldats de la paix et personnels associés ont bénéficié de 9 séances de formation, et 1 193 intervenants nationaux, notamment des volontaires de la police de proximité, des cheikhs et des oumdas, des membres des collectivités locales ainsi que des agents sanitaires et des éducateurs ont reçu une formation de 30 séances en matière de droits de l'enfant et de protection de l'enfance afin d'accorder l'attention voulue aux considérations relatives aux enfants dans les activités, selon qu'il convient, et d'influer sur les comportements à l'égard des enfants.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non</i> <i>ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi de la situation des droits de l'homme au Darfour et établissement de rapports à ce sujet, grâce à la conduite de 8 missions de suivi par mois dans chaque bureau régional ou sous-régional et de	526	Au total, 526 missions sur le terrain ont été conduites dans les trois États du Darfour (159 au Darfour-Nord, 109 au Darfour-Sud et 258 au Darfour-Ouest) afin d'évaluer la

6 missions par mois dans chaque avant-poste militaire, et suivi auprès des autorités locales compétentes pour remédier aux problèmes constatés

situation des droits de l'homme, d'en assurer le suivi et de remédier à certaines questions préoccupantes, en particulier dans les camps de déplacés. Ces visites ont confirmé l'existence de cas de violations des droits de l'homme, notamment des meurtres et des blessures infligées à des civils, des attaques physiques et des agressions sexuelles de femmes, des cas d'arrestation et de détention arbitraires; des embuscades tendues à des véhicules et des pillages de maisons par des groupes armés.

Plusieurs missions sur le terrain prévues au Darfour-Sud ont été annulées en raison de l'insécurité.

Dans le cadre du suivi des activités de sensibilisation, il a été recommandé d'organiser des patrouilles affectées à la protection des femmes pendant le ramassage du bois dans les camps de déplacés et de renforcer les activités de police de proximité.

Organisation de 4 réunions du Forum et des sous-forums des droits de l'homme au Darfour avec les représentants du Gouvernement soudanais, les membres du corps diplomatique, les organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile afin d'examiner les préoccupations principales relatives aux droits de l'homme au Darfour

Non La réunion du Forum des droits de l'homme au Darfour a été reportée deux fois, en raison d'un exercice entrepris par le Gouvernement soudanais aux fins de l'évaluation de sa coopération avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. Les réunions des sous-forums du Darfour-Nord et du Darfour-Sud n'ont pas pu se tenir en raison de l'insécurité, tandis que le sous-forum du Darfour-Sud n'a pas tenu de réunion du fait de changements intervenus au niveau de sa composition.

2 ateliers ont été organisés à l'intention des sous-forums des droits de l'homme du Darfour-Ouest et du Darfour-Sud. Par la suite, le sous-forum du Darfour-Ouest a élaboré son plan de travail pour 2011 et a tenu une réunion afin d'examiner les principaux sujets de préoccupations en matière de droits de l'homme et d'étudier les moyens d'assurer l'application efficace de son plan.

Présentation de 2 rapports sur la situation des droits de l'homme au Darfour, par l'entremise du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

1 Rapport a été rédigé et présenté en mars 2011 au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et aux hauts responsables de la MINUAD, mais il n'a pas été publié. La rédaction du second rapport était toujours en cours à la fin de la période considérée.

Prestation de conseils aux directeurs des services carcéraux dans la région du Darfour dans le cadre de visites organisées tous les 2 mois dans les prisons et les centres de détention et suivi auprès des autorités locales compétentes des conditions d'incarcération

Oui Des conseils ont été fournis aux directeurs des prisons et des centres de détention, dans le cadre de 154 visites au total, y compris dans des centres gérés par le système pénitentiaire du Gouvernement soudanais, les forces de police, les services nationaux de la sécurité et du renseignement, et les services du renseignement militaire dans les trois États du Darfour.

Des réunions de suivi ont été organisées avec des directeurs des prisons et des centres de détention et des procureurs, et ont conduit à la libération de plusieurs détenus et à une évaluation des conditions des détenus, ainsi que des centres de détention/prisons.

Prestation de conseils sur la promotion et la protection des droits de l'homme, dans le cadre de 8 réunions mensuelles avec les représentants des pouvoirs publics et des mouvements

Oui Des conseils ont été dispensés dans le cadre de 294 réunions au total, tenues dans les trois États du Darfour sur la promotion et la protection des droits de l'homme, et des préoccupations connexes ont été abordées. Les discussions ont été axées sur la lutte contre l'impunité et le principe de responsabilité, la violence sexuelle et sexiste, les arrestations et la détention arbitraires, la liberté de circulation, les préoccupations humanitaires et sécuritaires, les conflits intertribaux, l'accès à la terre, la destruction des récoltes et les questions relatives à la justice, entre autres.

Organisation de 4 ateliers à l'intention de 80 procureurs, juges et responsables de l'application des lois sur l'administration de la justice et les normes internationales relatives aux droits de l'homme

4 Ateliers ont été organisés à l'intention de 103 responsables de l'application des lois sur l'administration de la justice et les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Organisation de 3 ateliers à l'intention de 60 membres des Forces armées soudanaises sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et la lutte contre la violence à l'égard des femmes

2 Ateliers ont été organisés : l'un à l'intention de 33 membres des forces armées soudanaises sur les concepts fondamentaux des droits de l'homme et les pratiques optimales et l'autre à l'intention de 64 membres des services du renseignement militaire sur le thème des droits de l'homme pour ce qui est des arrestations et de la détention, et du traitement des détenus, pour répondre aux nouveaux problèmes en rapport avec ces préoccupations spécifiques.

Le troisième atelier n'a pas été organisé parce que le nombre de participants (60) du groupe cible avait été dépassé.

Fourniture d'une assistance aux parties prenantes nationales et régionales en vue de l'élaboration d'une stratégie de justice transitionnelle, dans le cadre de réunions régulières avec des membres de la société civile, et organisation de 4 ateliers sur la justice transitionnelle à l'intention de la société civile et de 2 ateliers à l'intention de facilitateurs du Dialogue et de la consultation Darfour-Darfour

Organisation de 9 ateliers à l'intention de 180 membres d'organisations de la société civile, de responsables communautaires, de jeunes et de femmes pour les sensibiliser à l'importance des droits de l'homme, en particulier la Charte des droits, la Constitution nationale de transition, les lois pénales et la procédure de dépôt de plaintes auprès de la police, et prestation de conseils sur le mode de sensibilisation à mener auprès des responsables gouvernementaux et des mouvements pour faire respecter les droits de l'homme

Prestation de conseils aux comités d'État sur la violence sexiste, dans le cadre de réunions mensuelles et de 3 ateliers concernant la mise en œuvre des plans d'action des comités, et action en vue de prévenir cette violence et de la combattre, notamment par le développement des institutions

Oui Une assistance a été fournie à des membres de la société civile et a contribué à faire en sorte que des éléments relatifs aux droits de l'homme et à la justice transitionnelle soient intégrés dans le document final adopté à la Conférence de toutes les parties prenantes au Darfour tenue à Doha en mai 2011.

Une assistance a également été fournie dans le cadre de la coprésidence de la Commission justice et réconciliation au cours de la Conférence de toutes les parties prenantes au Darfour, qui a approuvé la stratégie de justice transitionnelle définie dans le document de Doha pour la paix au Darfour.

Aucun atelier n'a été organisé sur la justice transitionnelle, mais toutes les séances de formation aux droits de l'homme et tous les ateliers organisés à l'intention des juges, procureurs, avocats, responsables de l'application des lois et membres de la société civile ont abordé la question de l'impunité – question de justice transitionnelle fondamentale au Darfour.

9 Ateliers ont été organisés à l'intention de 286 participants au total sur la manière d'identifier les cas de violation des droits de l'homme sur la base des lois relatives aux droits de l'homme aux niveaux national et international, sur la violence à l'égard des femmes et sur le rôle que jouent les parlementaires dans la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au Darfour.

17 Réunions ont été organisées avec les comités d'État chargés de combattre la violence à l'égard des femmes dans les trois États du Darfour (3 au Darfour-Nord, 5 au Darfour-Sud et 9 au Darfour-Ouest).

3 Ateliers ont été organisés à l'intention de 98 participants au total sur la nécessité d'adopter une approche coordonnée pour prévenir et combattre la violence sexiste, et harmonisation des manuels sur la conduite des enquêtes concernant des affaires de violence sexiste.

- Tenue, dans les camps de déplacés abritant 400 personnes et de concert avec des organismes des Nations Unies, de 8 ateliers sur les approches et les interventions axées sur les droits de l'homme en matière de prévention de la violence sexuelle ou à motivation sexiste
- Tenue de 4 ateliers de formation à l'intention de 160 membres de la police et fonctionnaires de l'administration pénitentiaire du Soudan sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme, les droits des détenus et les techniques de police démocratique, y compris l'orientation
- Tenue de 2 séminaires avec le groupe des femmes parlementaires du Darfour pour déterminer les problèmes politiques qui entravent la promotion des droits des femmes (y compris les droits sociaux et économiques) et pour définir des stratégies sur l'action de sensibilisation à mener sur le plan législatif
- Des conseils ont également été prodigués lors d'une séance de formation consacrée au rôle joué par les parlementaires dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le cadre d'un programme de formation de trois jours organisé conjointement avec le Conseil législatif du Darfour-Ouest, à l'intention de 48 membres du Conseil.
- 2 Ateliers ont été organisés à l'intention de 119 personnes déplacées, dont 11 cheikhs, dans les camps de déplacés de Khamsa Dagayeg et Hasa Hisa (à Zalingei).
- 3 Activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention d'environ 1 500 personnes dans les camps de Zam Zam et d'Al Salam (Darfour-Nord) et de Hasa Hisa (Darfour-Ouest), dans le cadre de la campagne « 16 journées d'action » contre la violence à l'égard des femmes.
- L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'insécurité et du fait que les activités doivent être menées dans des camps approuvés par les autorités locales, dans les trois États du Darfour.
- 15 Ateliers ont été organisés à l'intention de 458 participants sur l'élaboration de procédures normalisées pour examiner les cas de violence sexiste dans les postes de police; les enquêtes sur la violence à motivation sexiste; les normes internationales relatives aux droits de l'homme, les droits des détenus et la police démocratique.
- L'objectif a été dépassé parce que les ateliers ont été organisés au niveau régional plutôt qu'à celui des secteurs comme il avait été prévu initialement.
- 2 Séminaires ont été tenus à l'intention de 72 parlementaires au total sur les femmes, la paix et la sécurité pour formuler des stratégies sur l'action de sensibilisation à mener en vue de réformer les politiques et les lois. Un séminaire a conduit à la création du Groupe des femmes parlementaires du Darfour.

Tenue de séminaires trimestriels à l'intention des comités d'État chargés de la lutte contre la violence sexuelle ou à motivation sexiste sur les politiques et programmes visant à prévenir ces actes et à y remédier

Organisation de 4 séances de concertation locale avec des communautés de personnes déplacées sur les moyens de prévenir et de combattre la violence sexuelle et sexiste au sein des collectivités

Réalisation d'une étude sur l'intégration des questions de parité dans les systèmes de médiation traditionnels et de justice transitionnelle à l'intention des organisations de la société civile

Établissement d'une planification de programmes sur la protection de l'enfance au Darfour assortie d'une évaluation du domaine et d'un plan de travail correspondant, appelé à servir de cadre de suivi effectif des problèmes de protection de l'enfance au Darfour

Négociation de plans d'action destinés à mettre un terme aux graves violations perpétrées contre les enfants, notamment le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, dans le cadre de réunions bimestrielles avec des dirigeants des groupes armés

Rapport d'évaluation trimestriel sur les progrès enregistrés dans le cadre du dialogue avec les parties au conflit et mise en œuvre de plans d'action visant à mettre un terme au recrutement et

Oui 6 séminaires ont été organisés à l'intention des comités d'État chargés de la lutte contre la violence sexuelle ou à motivation sexiste sur les politiques et programmes visant à prévenir ces actes et à y remédier.

14 Séances de concertation locale ont été organisées sur les moyens de prévenir et de combattre la violence sexuelle et sexiste au sein des collectivités, à l'intention de plus de 700 personnes déplacées. Certaines séances de concertation locale ont été combinées avec la campagne « 16 journées d'action » contre la violence sexiste qui a donné lieu à des défilés, des discours, des activités théâtrales et autres activités culturelles, à des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités et à des stages de formation à l'intention des organisations non gouvernementales. Quelque 3 000 Darfouriens ont participé à cette campagne.

Oui Une étude a été réalisée sur l'intégration des questions de parité dans les systèmes de médiation traditionnels et de justice transitionnelle à l'intention des organisations de la société civile.

1 Il a été établi un plan qui sert de cadre d'appui pour la mise en œuvre d'activités de protection de l'enfance et les séances d'information organisées à l'intention des membres du personnel arrivés récemment.

7 Réunions ont été tenues avec des dirigeants des groupes armés, qui ont conduit à la présentation de plans d'action par la faction Mother Wing (Abu Gasim) de la SLA et la faction Peace Wing du Mouvement pour la justice et l'égalité, et à la libération de 84 enfants soldats par les factions Free Will et Mother Wing de la SLA.

1 Il y a eu en octobre 2010 une réunion avec le Ministère de la défense, la MINUS et l'UNICEF sur l'état d'avancement de la rédaction du plan d'action des Forces armées soudanaises.

3 Rapports ont été présentés (2 par la faction Free Will de la SLA, qui avait présenté son plan d'action en juin 2010, et 1 par la faction Peace Wing du Mouvement pour la justice et l'égalité).

à l'utilisation d'enfants soldats ainsi qu'aux graves violations perpétrées à l'encontre des enfants	En raison de l'insécurité, les parties au conflit n'ont pas présenté de rapport trimestriel comme prévu.
Prestation de conseils aux autorités nationales et locales, y compris les parties au conflit, sur des questions de protection, conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, dans le cadre d'un suivi et d'un compte rendu quotidiens, assurés avec la collaboration de l'équipe de pays des Nations Unies, et de l'UNICEF en particulier, des violations commises à l'encontre d'enfants	Oui Des conseils ont été fournis aux trois juristes du tribunal de Forbranga ainsi qu'aux autorités locales et aux chefs de la police de Saraf Umra, à l'occasion de deux réunions. Des réunions ont également été tenues avec les parties au conflit dans le cadre de l'application de la résolution 1612 (2005) sur les négociations visant à assurer le respect des engagements pris dans les plans d'action s'agissant de mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants.
Établissement de rapports bimestriels destinés au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés créé en application de la résolution 1612 (2005)	6 Rapports bimestriels ont été établis.
Présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel (au Conseil de sécurité) sur la suite donnée aux violations graves et aux sévices exercés sur la personne d'enfants	1 Le Secrétaire général a présenté un rapport sur les enfants et le conflit armé au Soudan portant sur la période allant de janvier 2009 à février 2011.
Établissement de rapports trimestriels sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes, le renforcement des capacités et la formation	3 Rapports ont été produits sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes, le renforcement des capacités et la formation des soldats de la paix et des personnels associés. L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'insuffisance des capacités de l'Opération.
Organisation, chaque mois, de 6 séances de formation à l'intention d'organisations de la société civile, de membres du Gouvernement, d'institutions et d'autres acteurs présents au Darfour, sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance	29 Séances de formation ont été organisées à l'intention de 1 091 participants au total (dont 347 femmes) sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance.
Distribution aux populations de documents de sensibilisation traduits dans les langues locales sur la protection des enfants touchés par le conflit	Oui Distribution dans 5 localités de documents de sensibilisation traduits dans les langues locales, notamment 16 copies en arabe de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité et 23 copies en arabe de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant

Composante 4 : coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement

63. Pendant l'exercice considéré, la MINUAD a continué de mener ses activités en partenariat avec le Gouvernement soudanais, l'équipe de pays des Nations Unies, les organisations de coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du

développement et les organisations non gouvernementales nationales et internationales en vue de stabiliser la situation humanitaire et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Par ailleurs, elle a veillé à assurer une liaison permanente et à entretenir des liens de collaboration avec le Gouvernement soudanais, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et s'est attachée à ce que le dialogue et la concertation se poursuivent entre les composantes militaire et de police sur le déploiement et les opérations en cours des intervenants humanitaires, des contingents et des forces de police.

64. L'action humanitaire a été coordonnée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, aidé de l'ancien Bureau de liaison pour les affaires humanitaires (actuelle Division de la stratégie de protection et de la coordination de sa mise en œuvre). Le Coordonnateur adjoint des opérations humanitaires basé au Darfour n'a pas été nommé durant la période considérée dans le rapport.

65. Le mécanisme de coordination entre la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies prévoyait des réunions hebdomadaires et des sessions de planification intégrée. Dans le cadre de l'action menée pour renforcer la concertation, une réunion en formation élargie MINUAD-équipe de pays des Nations Unies (en présence notamment du Comité directeur des organisations non gouvernementales internationales), coprésidée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Soudan et le Représentant spécial conjoint UA-ONU a eu lieu le 19 janvier 2011. Durant la période considérée, la formation élargie MINUAD-équipe de pays des Nations Unies a continué de tenir des réunions mensuelles, alternativement à Khartoum et à Al-Fasher, pour examiner et régler les problèmes concernant l'action humanitaire, le relèvement et d'autres questions de politique générale.

66. Si la protection des civils s'est améliorée, la situation humanitaire a continué de se ressentir de la poursuite des affrontements entre les forces gouvernementales du Soudan et celles des différents mouvements. Les combats ont provoqué, depuis le début de 2011, le déplacement de quelque 70 000 personnes de Shangil Tobaya et de la partie orientale du djebel Marra. Certaines d'entre elles ont demandé et obtenu la protection de la MINUAD en se rassemblant autour des bases d'opérations dans les régions touchées par les combats.

67. En vue de faciliter l'acheminement et la livraison de l'aide humanitaire, l'opération « Panier de printemps » a été lancée le 1^{er} mai 2011. Elle visait quelque 400 000 bénéficiaires. Dans le cadre de cette opération, la MINUAD et des organismes humanitaires ont mené des missions visant à évaluer les besoins de la population et à acheminer de l'aide dans des zones auparavant inaccessibles. Grâce à de meilleures conditions d'accès aux camps de déplacés, la MINUAD a pu commencer à mettre en œuvre des projets humanitaires à effet rapide dans le camp de Beida, au Darfour-Ouest, et dans les camps de Neem, de Johanah et de Sakali, au Darfour-Sud, afin d'améliorer les conditions de vie des personnes concernées.

68. En juin 2011, un atelier sur la stratégie de relèvement au Darfour, organisé par la MINUAD et le PNUD, a réuni à Al-Fasher des représentants des administrations (notamment du Ministère des finances, du Groupe de la planification et du Conseil stratégique) du Darfour-Nord, du Darfour-Sud et du Darfour-Ouest, l'équipe de pays des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des organisations non gouvernementales internationales. L'atelier avait pour objectifs de

discuter avec les administrations des États fédérés des stratégies de relèvement et des plans de développement; d'examiner les résultats, produits et activités de relèvement possibles des Nations Unies dans le cadre du Groupe de travail sur le relèvement au Darfour du Cadre stratégique intégré et d'en discuter; et de s'entretenir avec des représentants des États et des organisations non gouvernementales internationales sur le tableau récapitulatif des résultats du relèvement du cadre stratégique intégré. L'atelier a également été l'occasion d'examiner ce projet de tableau, notamment les six thèmes prioritaires définis par le groupe de travail sur le relèvement au Darfour, de mieux comprendre le point de vue des intervenants sur la question et de recenser les thèmes et les zones géographiques qui conviendraient le mieux pour la conduite des activités de relèvement au Darfour.

69. En concertation avec les responsables gouvernementaux, une évaluation a été menée à bien dans les trois États du Darfour sur les possibilités de projets socioéconomiques adressés aux femmes. À partir de cette évaluation, des propositions de projet ont été élaborées et présentées aux donateurs.

Réalisation escomptée 4.1 : Amélioration de la situation humanitaire et programmes de relèvement économique et d'atténuation de la pauvreté au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.1.1 Participation accrue des Darfouriens aux programmes de relèvement économique et de réadaptation, dont une participation d'au moins 5 % de femmes (2,5 % de femmes participant aux programmes de relèvement économique et de réadaptation en 2009/10 et 5 % en 2010/11)

Des programmes de relèvement économique et de réadaptation au Darfour n'ont pas encore été élaborés et appliqués faute de fonds.

4.1.2 Levée des obstacles entravant la livraison d'aide humanitaire dans les camps de déplacés et aux populations vulnérables dans l'ensemble du Darfour

L'opération « Panier de printemps » lancée le 1^{er} mai 2011 a permis d'améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire et sa livraison aux populations vulnérables du Darfour, dans les régions contrôlées tant par le Gouvernement soudanais que par les mouvements armés.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Appui fourni aux principaux interlocuteurs gouvernementaux, notamment à la Commission d'aide humanitaire et au Comité de haut niveau, en les conseillant sur des questions politiques et de sécurité et en participant chaque mois au mécanisme conjoint de vérification, afin qu'ils fixent les priorités en matière de rapatriement librement consenti et de réinsertion durable des populations concernées

Oui Des conseils, un appui et des recommandations ont été fournis aux ministères responsables, à la Commission d'aide humanitaire et au Comité de haut niveau pour l'élaboration des plans et des interventions des ministères; des dossiers d'information ont également été distribués aux personnes déplacées pour qu'elles sachent à quoi s'attendre à leur retour, et un appui a été fourni aux administrations de leurs pays d'origine pour qu'elles investissent davantage dans les moyens de subsistance.

Tenue, en concertation avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire adjoint, de 6 ateliers réunissant chacun 10 représentants de la Commission d'aide humanitaire, du personnel militaire et de la police de la MINUAD ainsi que d'autres acteurs participant à l'organisation du retour des populations et aux activités de réinsertion, portant notamment sur la collecte, le traitement et la gestion de l'information ainsi que sur les principes directeurs relatifs aux personnes déplacées

Mise en œuvre de 10 projets à effet rapide, approuvés en concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies, en faveur d'une réinsertion rapide, portant notamment sur la remise en état d'écoles locales, de centres de soins et de routes

Amélioration de la cohérence des activités liées au retour des populations, en concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies, afin de contribuer à l'application de l'Accord de paix pour le Darfour, en participant à des réunions de coordination hebdomadaires sur les déplacés avec le Gouvernement soudanais à Khartoum

Amélioration des conditions d'acheminement de l'aide humanitaire et de déplacement de l'équipe de pays des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales, ainsi que des organisations non gouvernementales locales travaillant au Darfour

Conseils sur les opérations de la MINUAD fournis lors de réunions mensuelles avec le Comité de haut niveau chargé des affaires humanitaires

Non Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire adjoint n'a pas été nommé durant la période considérée dans le rapport.

Non Sur les 10 projets en faveur d'une réinsertion rapide qui ont été approuvés dans les domaines de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement, du renforcement des capacités, de la coexistence pacifique et de la consolidation de la paix au Darfour-Ouest et au Darfour-Sud, 6 se trouvaient à des stades différents de réalisation à la fin de l'exercice, les 4 autres devant commencer durant le trimestre suivant, en raison de retards pris dans la signature de mémorandums d'accord avec les partenaires d'exécution.

Non Il n'y a pas eu de réunions de coordination hebdomadaires car les mécanismes de coordination n'étaient pas pleinement opérationnels. Un groupe d'étude et un comité technique sur des solutions durables, créés par le Gouvernement soudanais en février 2011 et approuvés par le Comité de haut niveau en mars 2011, commenceront à organiser des réunions de coordination au cours du prochain cycle d'établissement des rapports.

Oui La MINUAD a facilité les livraisons d'aide humanitaire en assurant 120 escortes par mois, en particulier vers des zones du Darfour difficiles d'accès, notamment Khor Abéché, Kutrum, Tina et Golo.

Non Des conseils ont été donnés à l'occasion des 2 réunions auxquelles la MINUAD a été invitée à participer avec le Comité de haut niveau chargé des affaires humanitaires. Il n'y a pas eu de réunions mensuelles, contrairement à ce qui était prévu, en raison du renouvellement du personnel du Comité et de la priorité accordée aux opérations en cours au Soudan du Sud.

Conseils aux autorités locales, notamment à l'Autorité régionale de transition pour le Darfour, au sujet des opérations de la MINUAD et des aspects politiques et sécuritaires du relèvement économique et de la lutte contre la pauvreté, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et le PNUD, ainsi qu'avec des institutions financières

Exposés sur la MINUAD lors des réunions pluridonateurs et des réunions hebdomadaires de l'équipe de pays des Nations Unies

Conseils fournis lors des réunions mensuelles avec les Comités d'État sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité au sujet de l'action économique et sociale menée en faveur des femmes vivant dans les villages et dans les camps de déplacés

Oui Aucun conseil n'a été donné à l'Autorité régionale de transition pour le Darfour en raison des changements de direction survenus depuis les élections nationales d'avril 2010.

La MINUAD a travaillé en étroite collaboration avec ses interlocuteurs nationaux et ses partenaires internationaux, y compris le groupe de travail sur le relèvement au Darfour, pour fournir des conseils sur ses opérations et sur des aspects du relèvement et de l'atténuation de la pauvreté ayant des incidences politiques.

Des conseils ont également été donnés à l'occasion d'une journée de travail organisée à Al-Fasher par la MINUAD et le PNUD à l'intention de 50 participants qui représentaient les gouvernements des États du Darfour, l'équipe de pays des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, afin que les responsables gouvernementaux des 3 États du Darfour aient une interprétation commune des impératifs du relèvement et des stratégies et des plans à mettre en œuvre.

Oui Des conseils ont été fournis aux réunions hebdomadaires de l'équipe de pays des Nations Unies et à la réunion d'information sur l'opération « Panier de printemps » organisée pour les principaux donateurs.

Non Des conseils ont été fournis au Comité d'État du Darfour-Nord sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité à l'occasion d'une réunion consacrée à l'examen d'une proposition du Comité d'État – organiser un atelier pour recenser des domaines dans lesquels une action en faveur de l'émancipation économique des femmes pourrait être menée.

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison de la décision du Comité d'État chargé de suivre l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de se concentrer sur l'accroissement de la participation des femmes au processus de paix et à la gouvernance. Ces questions ont été examinées dans le cadre de 3 séminaires organisés pour 124 participants (voir la composante 3).

Participation à des réunions bimensuelles avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les groupes de travail de femmes parlementaires provenant des 3 États du Darfour sur l'adoption de mesures en faveur de la promotion économique et sociale des femmes vivant dans les villages et dans les camps de déplacés ainsi que des femmes rapatriées

6 Réunions ont été organisées par le groupe d'étude, composé du Groupe consultatif sur l'égalité des sexes de la MINUAD, du Ministère des affaires sociales, de la Commission d'aide humanitaire, du FNUAP, du HCR, du Conseiller du Wali sur les femmes et les enfants, de l'Union des femmes et du Secours Islamique, sur la redynamisation et la création de centres pour femmes, afin de favoriser leur émancipation économique.

Ce résultat, inférieur aux prévisions, est dû au contexte politique qui n'est guère favorable à la participation des femmes au processus de paix au Darfour.

Contribution à une étude sur l'amélioration des perspectives économiques et des sources de revenus dont disposent les femmes dans les villages et dans les lieux de rapatriement des réfugiés ou de retour des déplacés

Oui Une étude sur le relèvement économique rapide dans les 3 États du Darfour a été menée à bien.

Réalisation escomptée 4.2 : Permettre aux Darfouriens de vivre sans craindre les attaques et la violence, et aux personnes déplacées de retourner volontairement chez elles dans un environnement viable et sûr

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.2.1 Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés qui retournent chez eux de leur plein gré (2009/10 : 100 000; 2010/11 : 200 000)

L'équipe de pays des Nations Unies a indiqué qu'environ 50 000 déplacés avaient regagné leur lieu d'origine au cours de l'exercice, contre 25 000 au cours de l'exercice 2009/10. Selon le HCR, les déplacés ont décidé de retourner chez eux en raison de l'amélioration de la sécurité dans certaines zones du Darfour et de la plus grande disponibilité de moyens de subsistance.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Organisation de 40 ateliers et d'autres activités de formation avec le Gouvernement soudanais et les mouvements sur la protection des civils et diverses questions humanitaires

Non Les ateliers ont été reportés en raison d'une combinaison de facteurs, dont l'insécurité générale, les difficultés de déplacement, l'instabilité politique et l'insuffisance des effectifs au cours de l'exercice considéré.

Tenue de 20 ateliers avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales nationales et internationales sur la coopération entre civils et militaires et l'usage d'équipements militaires dans des crises humanitaires complexes, et une liaison et coordination quotidiennes concernant la mise en œuvre du dispositif civilo-militaire

15 Ateliers de coordination entre civils et militaires ont été organisés pour plus de 300 participants en divers endroits du Darfour sur la situation humanitaire et les interventions visant à y parer; le droit international humanitaire; les principes et concepts de l'action humanitaire; la responsabilité sectorielle et la mise en œuvre du dispositif civilo-militaire.

5 ateliers ont dû être annulés en raison d'opérations de relève des contingents et d'indisponibilité du personnel nécessaire.

Composante 5 : appui

70. Au cours de l'exercice, une moyenne de 17 543 soldats, 4 935 policiers, 4 353 civils et 4 agents pénitentiaires ont été fournis, avec les services logistiques, administratifs et de sécurité nécessaires à l'appui de la mise en œuvre du mandat de l'Opération. La MINUAD a continué d'éprouver des difficultés à atteindre les niveaux de déploiement prévus, en raison de retards dans la délivrance des visas, de la difficulté des conditions de vie et de l'imprévisibilité de la situation sécuritaire au Darfour.

71. L'installation systématique d'un dispositif CarLog, permettant de contrôler efficacement l'utilisation des véhicules et la consommation de carburant, était en cours dans tous les véhicules. En outre, afin de réduire le nombre d'accidents graves, un examen de conduite révisé et normalisé a été mis en place dans toute la zone de la mission, une campagne biannuelle de sécurité routière a été organisée et un programme de formation à la conduite tout terrain de véhicules à quatre roues motrices a été élaboré en interne afin d'enseigner aux chauffeurs comment conduire de façon sûre et efficace dans les conditions routières prévalant au Darfour.

72. Au cours de l'exercice, la MINUAD a poursuivi ses activités visant à atténuer les conséquences potentielles de son déploiement et de son fonctionnement sur l'environnement fragile du Darfour. Quarante-deux des 96 sites de forage potentiels situés à l'intérieur des bases d'opérations de la MINUAD ou à proximité ont été forés, et l'eau pompée est partagée avec les communautés locales. Pour répondre à ses besoins quotidiens, la mission a entrepris des projets de conservation de l'eau, notamment la conception de réseaux de collecte et de distribution d'eaux usées recyclées et des eaux de pluie à Al-Fasher, Nyala, El Geneina et Zalingei, et la modification de 140 blocs sanitaires afin de recycler leurs effluents après traitement pour l'actionnement des chasses d'eau, le lavage des sols et la lutte contre les incendies.

73. Les chantiers de construction pluriannuels ont progressé pendant l'exercice, avec la construction de 21 camps pour les contingents militaires, de 18 camps pour des unités de police constituées et de 18 centres de police de proximité, en dépit des problèmes logistiques occasionnés par la difficulté des conditions, l'insuffisance des infrastructures au Darfour, la longueur des transports terrestres et des lignes d'approvisionnement depuis Port-Soudan (2 250 kilomètres), la durée des processus de dédouanement et les contraintes liées à la sécurité qui ont retardé l'arrivée des entreprises sur les sites, ainsi que les difficultés rencontrées pour trouver des terrains et obtenir les autorisations officielles.

74. Les restrictions mises aux déplacements ont continué d'entraver les activités de l'Opération dans tout le Darfour. La MINUAD a également continué de ressentir les effets préjudiciables de l'insuffisance de ses capacités aériennes, en particulier en ce qui concerne les hélicoptères militaires utilitaires moyens.

Réalisation escomptée 5.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacité de l'appui fourni à l'Opération sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

5.1.1 Achèvement à 85 % de la construction de camps pour les contingents militaires, les unités de police constituées et les centres de police de proximité

Globalement, la construction des camps était achevée à 75 % à la fin de juin 2011. Sur les 37 bases d'opérations prévues pour les contingents militaires, 21 étaient entièrement achevées, 9 en étaient à l'étape finale, et 2 en étaient à la mise en route, tandis que les chantiers des 5 autres n'avaient pu être entamés en raison de problèmes de sécurité et de complications foncières. En outre, 18 des 19 camps prévus pour les unités de police constituées ont été achevés, mais la construction d'un camp à Nertiti a été reportée en l'absence d'un plan de déploiement correspondant. La construction prévue de 19 camps militaires d'appui a été achevée. Enfin, la construction de 18 des 70 centres de police de proximité prévus était terminée au 30 juin 2011.

5.1.2 Réduction de la flotte d'avions par la reconfiguration de fuselages simples à cargaison mixte en fuselages polyvalents (2008/09 : 14; 2009/10 : 14; 2010/11 : 12)

La création de mécanismes d'appui régionaux a permis de retirer 2 avions (1 AN-74 et 1 L-100) de la flotte aérienne de la MINUAD et de la réduire aux 12 avions prévus pour l'exercice 2010/11.

L'Opération a éprouvé des difficultés pour déployer trois de ses avions.

5.1.3 Diminution des prélèvements d'eaux souterraines grâce à la gestion des eaux usées et à la collecte des eaux de pluie (2008/09 : diminution de 0 % des prélèvements d'eaux souterraines; 2009/10 : 25 %; 2010/11 : 40 %)

L'installation et l'exploitation de 64 stations d'épuration a permis de satisfaire 24 % des besoins en eau avec de l'eau recyclée.

L'objectif n'a pas été atteint en raison des retards subis dans la mise en place des stations d'épuration, retards imputables au manque de matériaux nécessaires pour la construction des plates-formes et aux incertitudes sur le plan de la sécurité qui a restreint les déplacements vers les bases d'opérations.

5.1.4 Réduction du taux d'accidents automobiles graves (2008/09 : 8 % de la flotte totale; 2009/10 : 3 %; 2010/11 : 1,5 %)

Il y a eu 112 accidents graves de véhicules au cours de l'exercice (soit une diminution de 27 % par rapport à l'exercice 2009/10), grâce à l'organisation d'examens de conduite plus stricts, au contrôle de la vitesse des véhicules grâce au système CarLog, à une campagne énergique de sécurité routière et à un programme de formation à la conduite tout terrain de véhicules à quatre roues motrices.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Achèvement de tous les travaux de génie civil en cours dans 4 camps militaires, 6 camps d'unités de police constituées, 8 bases d'opérations ou avant-postes militaires et 24 centres de police de proximité, y compris l'aménagement de routes gravellées ou asphaltées afin de relier les camps géants et les bases d'opérations aux routes principales en vue de réduire le volume de réparations à effectuer sur l'ensemble des véhicules appartenant à l'ONU	Non	<p>Les travaux de génie civil ont été achevés dans 4 camps militaires et 6 camps d'unités de police constituées, mais n'ont été menés à bien qu'à 97 % pour les bases d'opérations et avant-postes militaires (soit 5 sur les 8 prévus), en raison de retards dans les livraisons de ciment.</p> <p>Les travaux ont été achevés pour 18 centres de police de proximité sur les 24 prévus, les terrains nécessaires pour les 6 autres postes n'ayant pas été acquis.</p> <p>L'asphaltage des routes reliant les camps géants aux routes principales a été achevé; cependant, le gravelage des autres routes était toujours en cours.</p>
Diminution du nombre total d'avions par la reconfiguration des fuselages simples à cargaison mixte en fuselages polyvalents et par la diminution du nombre d'équipements partagés afin de satisfaire les besoins opérationnels	Oui	La création de mécanismes d'appui régionaux a permis de retirer 2 avions de la flotte aérienne de la MINUAD.
Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des eaux usées, notamment le recyclage des effluents traités en vue d'utilisations ne nécessitant pas d'eau potable comme l'actionnement des chasses d'eau, le lavage des sols et la lutte contre les incendies, ainsi que la collecte des eaux de pluie	Oui	Des systèmes de collecte et de distribution des eaux usées recyclées et des eaux de pluie en réseau ont été conçus à Al-Fasher, Nyala, El Geneina et Zalingei, et 140 blocs sanitaires ont été modifiés afin de recycler leurs effluents après traitement pour l'actionnement des chasses d'eau, le lavage des sols et la lutte contre les incendies.
Mise en œuvre d'un programme rigoureux de perfectionnement des chauffeurs accompagné d'un contrôle draconien des excès de vitesse grâce à la pleine application du système CarLog	Non	La majorité des véhicules ont été équipés de dispositifs CarLog; cependant, les deux dernières livraisons de ces dispositifs ont été retenues par les autorités douanières. Les zones utilisées pour le passage des examens de conduite ont été normalisées dans tous les sites de la mission, un examen plus rigoureux a été mis au point et une formation à la conduite tout terrain de véhicules à quatre roues motrices a été menée.
Réalisation de l'inventaire physique de 100 % des biens utilisés au Darfour pour vérifier la concordance avec les bons de réception et les rapports d'inspection	98	Un inventaire physique de 98 % de tous les biens utilisés dans toute la zone de la mission a été réalisé.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Services de déploiement, relève et rapatriement pour un effectif moyen de 19 555 militaires, dont 240 observateurs militaires, 410 officiers d'état-major ou de liaison, 15 520 soldats et 3 385 spécialistes de la logistique

Services de déploiement, relève et rapatriement à l'appui d'un effectif pleinement déployé de 6 432 policiers, dont 3 772 policiers des Nations Unies et 2 660 membres d'unités de police constituées

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel entrant dans le cadre du soutien autonome destiné aux militaires et aux policiers

Stockage et fourniture de rations quotidiennes et d'eau pour un effectif moyen de 17 015 militaires et 2 327 membres d'unités de police constituées

Recrutement et autres services administratifs pour 5 578 membres du personnel civil, soit 1 579 agents recrutés sur le plan international, 3 379 agents recrutés sur le plan national et 620 Volontaires des Nations Unies, dont 24 occupant des postes de temporaire recruté sur le plan international et 14 des emplois de temporaire recruté sur le plan national, imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble des militaires, des policiers et du personnel civil (formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures à prendre en cas de faute)

17 543 Militaires en moyenne, dont 184 observateurs, 349 officiers d'état-major ou de liaison, 13 717 soldats et 3 293 spécialistes de la logistique

Chiffres inférieurs aux prévisions en raison du retard pris dans le déploiement de militaires

4 935 Policiers en moyenne, dont 2 796 policiers des Nations Unies et 2 139 membres d'unités de police constituées

Chiffres inférieurs aux prévisions en raison du retard pris dans le déploiement de policiers

Oui Les opérations trimestrielles de vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et des vérifications ponctuelles fréquentes sur le terrain ont été effectuées pour apprécier le degré de préparation opérationnelle des contingents et des policiers.

Des rations quotidiennes et de l'eau ont été entreposées et distribuées à un effectif moyen de :

17 010 Militaires

2 139 Membres d'unités de police constituées

Chiffres inférieurs aux prévisions en raison principalement du retard pris dans le déploiement de militaires et de membres d'unités de police constituées

4 353 Membres du personnel civil ont bénéficié de services, dont 1 115 agents recrutés sur le plan international, 2 772 agents recrutés sur le plan national et 466 Volontaires des Nations Unies, dont 19 occupant des postes de temporaire recruté sur le plan international et 9 des emplois de temporaire recruté sur le plan national, imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Oui Le service d'assistance téléphonique mis en place pour permettre au personnel de la MINUAD et à la population de demander conseil sur les questions de déontologie et de signaler les fautes a été maintenu; des informations et des documents de référence en matière disciplinaire ont été diffusés sur le site intranet; des informations décrivant les règles du système des Nations Unies en matière d'exploitation et de

violences sexuelles et d'inconduite ont été distribuées dans les camps de déplacés; 137 séances de formation et ateliers ont été organisés à l'intention de 6 308 participants, et 551 plaintes pour faute ont été traitées ainsi que 2 accusations d'exploitation ou de violences sexuelles.

Installations et infrastructure

Entretien et remise en état du quartier général de la mission, de 3 postes de commandement de secteur, de 1 antenne, de 2 bases logistiques (El Obeid et Nyala) et de 1 local de douane (Port-Soudan)

Oui Le quartier général de la mission, les 3 postes de commandement de secteur, 1 antenne, 2 bases logistiques (El Obeid et Nyala) et 1 local de douane (Port-Soudan) ont été entretenus et remis en état.

Exploitation et entretien des stations d'épuration des eaux usées, des systèmes de distribution d'eau, des puits artésiens et des réseaux d'égouts, et prestation de services de ramassage et d'enlèvement des ordures sur 38 sites

Oui 64 stations d'épuration des eaux usées, 48 systèmes de distribution d'eau et 42 puits artésiens ont été exploités et entretenus; 5 500 m³ d'eaux usées ont été collectés et 800 tonnes de déchets solides enlevées chaque semaine sur 38 sites.

9 études hydrogéologiques ont été effectuées et 18 sites de forage potentiels ont été recensés.

Exploitation et entretien de 84 stations d'épuration (ONU et pays fournisseurs de contingents) dans la zone de la mission

152 Stations de traitement des eaux usées ont été exploitées et entretenues (ONU et pays fournisseurs de contingents).

En plus des 84 stations d'épuration d'eau prévues, 68 autres stations ont été mises en place afin de fournir de l'eau à usage d'ablutions.

Exploitation et entretien de 1 267 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

1 339 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans l'ensemble de la zone de la mission, y compris les groupes électrogènes affectés au personnel civil international logé dans des maisons louées en dehors des camps de la MINUAD

Stockage et fourniture de 24,4 millions de litres de combustible diesel ainsi que de carburants et de lubrifiants pour groupes électrogènes

30,4 millions de litres de combustible diesel ainsi que de carburants et de lubrifiants pour groupes électrogènes

La consommation de combustible diesel et de lubrifiants a été supérieure aux prévisions en raison du recours aux groupes électrogènes pour la production d'électricité et de l'utilisation de groupes électrogènes plus puissants.

Entretien et remise en état de 3 aérodromes et de 34 aires d'atterrissage pour hélicoptères sur 34 sites

3 Aérodromes ont été entretenus.

11 Aires d'atterrissage pour les hélicoptères ont été entretenues sur 11 sites.

Remise en état et entretien de 3 aérogares, aires de trafic et aires de stationnement (à Al-Fasher, Nyala et El Geneina) pour permettre l'exploitation de ces installations en toute sécurité	<p>Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par les retards pris dans l'achèvement des travaux pour les 23 autres aires d'atterrissage.</p> <p>Oui Les travaux – rénovation de l'aéroport d'Al-Fasher, gravillonnage de la piste existante de l'aéroport d'El Geneina et réparation des voies de circulation de l'aéroport de Nyala – ont été achevés.</p>
Construction de terminaux aériens des Nations Unies dans les 2 principaux aéroports, notamment de voies de circulation et d'aires de stationnement	<p>Les travaux ordinaires d'entretien et de remise en état des aérogares se sont poursuivis au cours de l'exercice.</p> <p>Non Un terminal aérien a été construit à l'aéroport de Nyala et un aéroport provisoire a été construit à Al-Fasher en attendant de disposer d'un terrain qui puisse accueillir le terminal principal, la voie de circulation et les aires de trafic à l'aéroport d'Al-Fasher.</p>
Entretien et rénovation de 37 installations de stockage de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes et les transports terrestres et aériens, sur 37 sites	<p>La construction de la seconde aire de trafic de l'aéroport de Nyala a démarré. Le processus de sélection du sous-traitant chargé du goudronnage des aires de trafic de Nyala était en cours à la fin de l'exercice.</p> <p>34 Installations de stockage de carburants et de lubrifiants pour groupes électrogènes, véhicules et aéronefs entretenues et rénovées sur 34 sites.</p> <p>L'objectif n'a pas été atteint en raison des retards pris dans l'acquisition de terres pour les installations d'entreposage et de distribution de carburant, et de la lenteur du déploiement de contingents et d'effectifs de police.</p>
Évaluation générale des dangers liés à la présence d'explosifs dans 297 villages du Darfour-Nord, du Darfour-Sud et du Darfour-Ouest	<p>276 Villages, dont 36 dans le Darfour-Nord, 90 dans le Darfour-Sud et 150 dans le Darfour-Ouest, ont été évalués.</p> <p>Beaucoup de régions étaient inaccessibles du fait de l'insécurité.</p>
Évaluation d'urgence des engins non explosés sur 240 km ² (dont 60 %, soit 144 km ² , font l'objet d'une réévaluation et 40 %, soit 96 km ² , d'une nouvelle évaluation)	<p>855 Km² ont été inspectés.</p> <p>Le nombre de kilomètres carrés de routes inspectés est supérieur aux prévisions en raison de la recontamination de routes du fait de la poursuite du conflit.</p>

Levé de 2 844 km de routes et de chemins susceptibles d'avoir été de nouveau jonchés de mines du fait de la poursuite des conflits et levé de 948 km de routes et de chemins n'ayant pas été inspectés au préalable	334	Km de routes seulement ont été inspectés en raison de la précarité des conditions de sécurité.
Démolition de 600 engins non explosés, l'objectif étant d'éliminer les risques d'explosion pour la population du Darfour et les convois de la MINUAD	661	Engins non explosés ont été localisés et détruits. En outre, 559 munitions d'armes légères ont été détruites.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 3 700 véhicules appartenant à l'ONU et de 1 241 articles d'atelier dans la zone de la mission	3 600	Exploitation et entretien de : Véhicules appartenant à l'ONU 185 Articles d'atelier Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par une mesure prise pour réduire les risques de braquage des véhicules 4 x 4 et par l'expiration du contrat-cadre conclu pour les articles d'atelier.
Fourniture de 12,6 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux véhicules	10,4 millions	de litres de carburants et de lubrifiants ont été fournis. Le fait que moins de carburants et de lubrifiants que prévu ait été utilisé s'explique par le retard pris dans le déploiement du personnel de l'Opération, l'insécurité et le mauvais état des routes, qui a entravé l'accès à certaines zones.
Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7, destiné au transport des membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et leur lieu de travail	Oui	Un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7, destiné au transport des membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et leur lieu de travail (593 000 trajets) a été mis en place.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 12 avions et de 38 hélicoptères, dont 9 appareils de type militaire, sur 4 sites	Non	9 avions et 34 hélicoptères, dont 5 appareils de type militaire, ont été exploités et entretenus sur 6 sites au Soudan (Al-Fasher, Nyala, El Geneina, Zalingei, Khartoum et El Obeid) et sur un site au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par le retard pris dans le déploiement des moyens aériens de l'Opération.
Fourniture de 48,3 millions de litres de carburants et lubrifiants pour transports aériens	37,0 millions	de litres de carburants et lubrifiants pour transports aériens ont été fournis.

Le fait que moins de carburant que prévu ait été utilisé s'explique par le retard pris dans le déploiement des moyens aériens de l'Opération et les restrictions aux mouvements aériens.

Transmissions

Services d'appui et d'entretien pour un réseau à satellites couplé avec 4 stations terrestres principales pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données

4 Stations terrestres principales ont bénéficié de tels services.

Services d'appui et d'entretien pour 63 microterminaux VSAT, 201 centraux téléphoniques et 94 liaisons hertziennes

Services d'appui et d'entretien pour :

68 Microterminaux VSAT, dont 58 fonctionnaient et 10 étaient en stock et attendaient d'être installés.

192 Centraux téléphoniques, dont 120 fonctionnaient et 72 étaient en stock et attendaient d'être installés.

114 Liaisons hertziennes, dont 92 de la mission (y compris 10 reçues d'autres missions) fonctionnaient et 22 étaient en stock et attendaient d'être installées.

Services d'appui et d'entretien pour un réseau radio à haute et à très haute fréquence, comprenant 3 046 répéteurs-émetteurs à haute fréquence et 19 593 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence

Services d'appui et d'entretien pour :

2 822 Répéteurs-émetteurs à haute fréquence

15 355 Répéteurs-émetteurs à très haute fréquence

Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par une évolution des besoins opérationnels, le réseau radio à très haute fréquence devant être remplacé par un réseau radio à ondes ultra-courtes.

Services d'appui et d'entretien pour 4 stations de radiodiffusion FM dans des studios de production d'émissions radiophoniques

Non Une solution provisoire n'a été octroyée qu'en juin 2011 pour la location de plages d'antenne.

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 415 serveurs, 5 619 ordinateurs de bureau, 2 027 ordinateurs portables, 2 129 imprimantes et 674 expéditeurs numériques sur 123 sites

Services d'appui et d'entretien pour :

383 Serveurs

7 123 Ordinateurs de bureau, dont 66 reçus d'autres missions et 929 à comptabiliser en pertes

2 285 Ordinateurs portables, dont 161 reçus d'autres missions et 511 à comptabiliser en pertes

1 927 Imprimantes

606 Expéditeurs numériques

Services d'appui et d'entretien pour 100 réseaux locaux (LAN) et réseaux étendus (WAN) reliant 70 utilisateurs dans 40 camps et 74 centres de police de proximité	Le nombre de serveurs a été inférieur aux prévisions en raison de la mise en œuvre du projet de serveurs virtuels, et celui des expéditeurs numériques a également été inférieur aux prévisions, du fait de l'évolution des besoins opérationnels.
Mise au point d'un système d'information géographique devant permettre l'établissement de quelque 7 200 cartes administratives, d'aide à la planification et thématiques destinées à faciliter la prise de décisions, l'appréciation de la situation militaire et la conduite des opérations	Oui Services d'appui et d'entretien pour 114 réseaux locaux (LAN) et réseaux étendus (WAN) reliant 7 250 utilisateurs dans 39 camps et les 50 postes de police de proximité. 8 703 Cartes administratives, cartes de planification et cartes thématiques ont été fournies. Le nombre de cartes établies a été plus élevé que prévu en raison de l'augmentation des demandes émanant des bases d'opérations.
Services médicaux	
Exploitation et entretien de 6 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU et d'un hôpital de niveau II appartenant à l'ONU à Al-Fasher	Oui Exploitation et entretien de 6 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU et d'un hôpital de niveau II appartenant à l'ONU à Al-Fasher
Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites des Nations Unies, y compris l'évacuation sanitaire vers 6 hôpitaux de niveau IV (2 à Nairobi, 3 en Égypte et 1 à Doubaï)	Oui Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites des Nations Unies, y compris l'évacuation sanitaire vers 6 hôpitaux de niveau IV (2 à Nairobi, 3 en Égypte et 1 à Doubaï)
Gestion et entretien de centres de dépistage volontaire et de conseils confidentiels concernant le VIH/sida, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission	Oui 1 114 membres du personnel de la mission ont bénéficié de services et des centres de dépistage volontaire et de conseils confidentiels concernant le VIH/sida ont été mis en place dans les 4 quartiers généraux régionaux de la mission.
Exécution d'un programme de sensibilisation au VIH/sida, y compris par l'échange d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission	Oui 13 853 membres du personnel de la mission ont participé aux séances de sensibilisation au VIH/sida et 288 éducateurs-pairs ont été formés.
Sécurité	
Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans l'ensemble de la zone de la mission	Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour l'ensemble des installations.
Services de protection rapprochée assurés 24 heures sur 24 pour les responsables de la mission et les personnalités en visite	Oui Des services de protection rapprochée ont été assurés 24 heures sur 24.
Formulation de directives sur la sécurité des logements conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle et évaluation des sites pour	Oui Des directives sur la sécurité des logements conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile

un effectif pleinement déployé de 240 observateurs militaires, 410 officiers d'état-major, 3 772 policiers des Nations Unies, 1 578 membres du personnel recruté sur le plan international et 620 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international

Formation initiale en matière de sécurité et de sécurité incendie pour tous les nouveaux membres de la mission et cours de mise à niveau dans le domaine de la lutte contre les incendies pour tous les membres du personnel de sécurité et les responsables de la lutte contre les incendies au sein de la mission

Conduite d'évaluations et inspections annuelles en matière de sécurité incendie pour vérifier la conformité aux normes et vérifications trimestrielles de la mise en œuvre des recommandations à ce sujet

Établissement de rapports d'enquête mensuels sur les accidents de la route, le vol, la perte ou l'endommagement de biens de l'Opération, les cambriolages, les incidents liés à l'arrestation ou à la détention de membres du personnel, les décès, les blessures ou les fautes de membres du personnel

Séances d'information sur les mines terrestres et les engins non explosés à l'intention de tous les membres de la mission avant leur déploiement sur le terrain

ont été formulées. Par ailleurs, des enquêtes ont été effectuées sur la sécurité des logements des observateurs militaires et des officiers de liaison, des officiers d'état-major, des membres de la Police des Nations Unies, des membres du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Oui Des séances de formation initiale, dont la sensibilisation à la sécurité incendie, ont été organisées à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel.

Oui La MINUAD a conduit 4 évaluations et inspections en matière de sécurité incendie (1 par trimestre) et procédé à des évaluations mensuelles des risques incendie et à des révisions semestrielles du plan de sécurité incendie.

Oui Des rapports d'enquête ont été établis sur tous les accidents et incidents, et des enquêtes ont été effectuées sur les affaires concernant le personnel et les biens de l'ONU.

Oui Les nouvelles recrues ont été sensibilisées au problème des mines terrestres et des engins non explosés dans le cadre de séances d'information sur la sécurité.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	11 396,4	10 831,4	565,0	5,0
Contingents	520 581,1	480 844,2	39 736,9	7,6
Police des Nations Unies	168 188,5	158 831,7	9 356,8	5,6
Unités de police constituées	74 124,4	54 820,9	19 303,5	26,0
Total partiel	774 290,4	705 328,2	68 962,2	8,9
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	261 836,5	197 431,5	64 405,0	24,6
Personnel recruté sur le plan national	65 731,7	68 307,4	(2 575,7)	(3,9)
Volontaires des Nations Unies	24 720,5	22 914,9	1 805,6	7,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 434,8	4 397,5	37,3	0,8
Total partiel	356 723,5	293 051,3	63 672,2	17,8
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	279,9	262,5	17,4	6,2
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	203,7	1 207,1	(1 003,4)	(492,6)
Voyages	4 486,1	9 325,1	(4 839,0)	(107,9)
Installations et infrastructures	223 259,0	195 683,4	27 575,6	12,4
Transports terrestres	32 302,9	26 071,7	6 231,2	19,3
Transports aériens	261 957,4	221 590,4	40 367,0	15,4
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Communications	53 740,6	40 277,2	13 463,4	25,1
Informatique	23 590,6	20 671,2	2 919,4	12,4
Santé	26 931,5	17 767,6	9 163,9	34,0
Matériel spécial	8 120,2	8 230,4	(110,2)	(1,4)
Fournitures, services et matériel divers	38 241,7	39 984,8	(1 743,1)	(4,6)
Projets à effet rapide	4 000,0	3 998,9	1,1	0,0
Total partiel	677 113,6	585 070,3	92 043,3	13,6
Total brut	1 808 127,5	1 583 449,8	224 677,7	12,4

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Recettes provenant des contributions du personnel	31 632,4	30 407,9	1 224,5	3,9
Total net	1 776 495,1	1 553 041,9	223 453,2	12,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	1 808 127,5	1 583 449,8	224 677,7	12,4

B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépense
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	–
Personnel recruté sur le plan national	–
Volontaires des Nations Unies	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–
Total partiel	–
Dépenses opérationnelles	
Consultants	–
Voyages	18,3
Installations et infrastructures	33,8
Transports terrestres	25,9
Transports aériens	–
Communications	3,5
Informatique	12,6
Santé	2,1
Matériel spécial	–
Fournitures, services et matériel divers	7,0
Total partiel	103,2
Total brut	103,2
Recettes provenant des contributions du personnel	–
Total net	103,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
Total	103,2

75. Le Centre de services régional installé sur la plate-forme logistique d'Entebbe (Ouganda) a été créé par la résolution 64/269 de l'Assemblée générale et fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2010. Il a été décidé que le personnel et les ressources financières du Centre pour l'exercice 2010/11 proviendraient principalement de la réaffectation des ressources allouées aux missions qu'il dessert (la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies au Soudan, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, le Bureau des Nations Unies au Burundi et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine). La charge financière supportée par chaque mission a été calculée en proportion du montant total brut approuvé du budget de chacune d'entre elles pour l'exercice 2010/11 par rapport au montant total cumulé des budgets de toutes les missions.

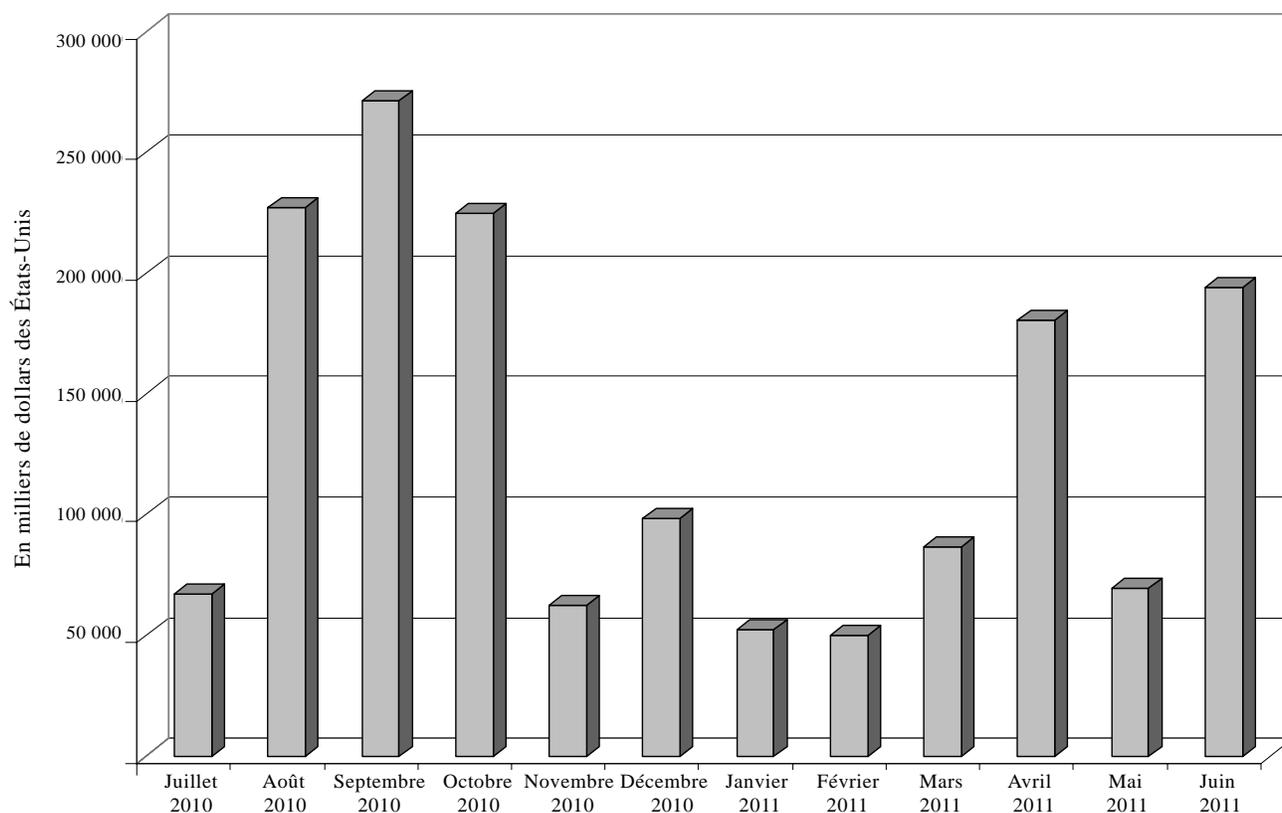
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	774 290,4	–	774 290,4
II. Personnel civil	356 723,5	–	356 723,5
III. Dépenses opérationnelles	677 113,6	–	677 113,6
Total	1 808 127,5	–	1 808 127,5
Pourcentage de réaffectations			–

76. Aucune réaffectation de ressources n'avait été enregistrée pour la MINUAD au terme de l'exercice considéré.

D. Évolution des dépenses mensuelles



77. Le niveau plus élevé des dépenses en août 2010 s'explique par l'inscription au compte de l'Opération d'obligations concernant les rations ainsi que les carburants et lubrifiants. Les chiffres atteints en septembre et octobre 2010, ainsi qu'en avril et juin 2011, s'expliquent par l'inscription d'obligations et de dépenses au titre du remboursement, aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police, des coûts afférents aux contingents, au matériel appartenant aux contingents et au soutien autonome. Le niveau plus élevé des dépenses en septembre et octobre 2010 ainsi qu'en juin 2011 s'explique également par l'inclusion au compte de l'Opération des obligations et dépenses réelles liées à la location de sa flotte aérienne, aux services de construction et à l'acquisition de matériel destiné à permettre de poursuivre l'exécution des travaux de génie civil entamés au Darfour.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	15 599,9
Recettes diverses ou accessoires	5 299,1

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,2)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	89 936,9
Total	110 835,7

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	88 071,7
Unités de police constituées	13 213,1
Total partiel	101 284,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	49 589,3
Communications	19 196,2
Santé	14 251,8
Matériel spécial	8 115,5
Total partiel	91 152,8
Total	192 437,6

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Applicable aux missions			
Contraintes du milieu	2,6	1 ^{er} janvier 2008	–
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} janvier 2008	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	1 ^{er} janvier 2008	–
B. Applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-3,0		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	783,4
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	783,4

^a Valeur des terres mises à disposition par le Gouvernement soudanais conformément à l'accord sur le statut des forces.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	565,0	5,0 %

78. L'économie résulte essentiellement du fait que les dépenses au titre des indemnités de subsistance (missions) et des voyages ont été moindres que prévu en raison du retard pris dans le déploiement des observateurs militaires et du fait que ceux-ci sont arrivés en plus grand nombre que prévu en provenance de pays voisins. Par ailleurs, le montant inscrit au budget avait été établi en fonction d'un abattement de 12 % pour déploiement différé, mais le taux de vacance pour l'exercice s'est situé en fait à 23,3 % en moyenne.

79. Le montant effectif de l'indemnité journalière de subsistance prend en compte le versement de l'intégralité des indemnités de subsistance (missions) à l'ensemble des observateurs militaires déployés (184 en moyenne durant l'exercice, contre 85 selon les estimations des dépenses), aucun logement n'ayant été mis à leur disposition au cours de l'exercice 2010/11 en raison des retards pris dans le programme de construction.

	<i>Écart</i>	
Contingents	39 736,9	7,6 %

80. La baisse des ressources nécessaires tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des rations ont été moindres que prévu en raison de l'abaissement du plafond prévu par personne (coût moyen de 9,74 dollars par personne et par jour, contre 13,36 dollars inscrits au budget) consécutif à une réduction des services de pont aérien à destination de divers sites, et à l'utilisation de stocks de rations existants, qui a rendu inutile l'achat de réserves de boîtes de ration. Le solde inutilisé s'explique également par l'immobilisation et le non-déploiement de matériel majeur appartenant aux contingents, ce qui s'est traduit par des dépenses plus faibles que prévu au titre des remboursements versés aux gouvernements fournisseurs de contingents.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ou dépassent ± 5 % ou 100 000 dollars.

81. Les économies sont en partie annulées par l'engagement de dépenses supplémentaires pour : a) le remboursement aux gouvernements fournisseurs de contingents des dépenses afférentes à ces derniers, imputable au déploiement plus rapide que prévu [nombre moyen de militaires déployés : 17 010 (à l'exclusion des officiers d'état-major ou de liaison), contre 16 636 inscrits au budget (à l'exclusion des officiers d'état-major ou de liaison)], et b) l'acheminement et le déploiement de matériel appartenant aux contingents, assurés par un fournisseur de services logistiques chargé des transports à l'intérieur de la zone d'opérations qu'il a fallu employer car l'Opération n'avait pas d'unité logistique spécialement consacrée à cette fin.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	9 356,8	5,6 %

82. Cette économie s'explique essentiellement par des dépenses moins importantes que prévu en raison des retards pris dans le déploiement de policiers des Nations Unies, ce qui a eu pour effet de réduire les frais de voyage pour le déploiement, la rotation et le rapatriement des policiers; elle s'explique également par des frais de voyage plus faibles que prévu, en raison notamment de l'arrivée d'un plus grand nombre de policiers en provenance de pays voisins. Si le montant estimatif des ressources prévoyait le déploiement de 3 131 policiers en moyenne, le chiffre réel s'est en fait situé à 2 796, en raison des difficultés rencontrées par l'Opération en ce qui concerne la délivrance de visas.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	19 303,5	26 %

83. L'économie s'explique essentiellement par une réduction des dépenses au titre des remboursements de matériel appartenant aux contingents, due à des coefficients plus élevés que prévu d'immobilisation et de non-déploiement de matériel majeur tel que spécifié dans les mémorandums d'accord signés avec les pays fournisseurs d'unités de police constituées. Cet écart résulte également du fait que les dépenses au titre des rations ont été moindres que prévu en raison de l'abaissement du plafond par personne et de l'utilisation de stocks de rations existants, qui a rendu inutile l'achat de rations de combat.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	64 405	24,6 %

84. L'économie s'explique essentiellement par des dépenses plus faibles que prévu au titre des traitements nets et des dépenses communes de personnel. L'Opération a affiché un taux de vacance moyen de 27,8 % pour l'exercice, contre 25 % prévus au budget; ce chiffre s'explique par le taux de rotation important du personnel et par un nombre élevé de recrues potentielles ayant décliné des offres d'emploi à cause de la précarité de la situation en matière de sécurité (niveau IV) et des conditions de vie au Darfour. En outre, les montants requis au titre des traitements nets, y compris l'indemnité de poste, et des dépenses communes de personnel pour le personnel

recruté sur le plan international conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale sur la gestion des ressources humaines, ont été plus faibles que prévu.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 575,7)	(3,9 %)

85. Le dépassement s'explique par un taux de déploiement plus élevé que prévu d'agents des services généraux recrutés sur le plan national (16,2 % en moyenne, alors que le taux de vacance de postes prévu au budget était de 20 %), suite à une campagne de recrutement intensive lancée par la MINUAD dans les médias publics (télévision et presse écrite) et sur le site Web de l'Opération. L'écart s'explique également par l'application de barèmes des traitements révisés à compter du 1^{er} mars 2011, qui s'est traduite par des augmentations des traitements et des indemnités, dont les incidences se sont fait sentir plus fortement sur les agents des services généraux recrutés sur le plan national. Si le montant budgétisé pour cette catégorie de personnel avait été estimé sur la base d'un coût mensuel moyen de 1 570 dollars, le chiffre effectif s'est monté à 1 677 dollars.

86. Le dépassement est en partie compensé par des économies réalisées au titre de la prime de risque – Khartoum, Port Soudan et El Obeid n'étant plus classés parmi les lieux d'affectation où cette prime est versée.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 805,6	7,3 %

87. Le solde inutilisé s'explique par le fait que les dépenses au titre des frais de préparation au départ et de rapatriement, des visites à domicile et de la prime d'installation des Volontaires des Nations Unies ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	17,4	6,2 %

88. Le solde inutilisé s'explique par une baisse des dépenses au titre des voyages (déploiement ou rapatriement) due à la baisse du coût des transports aériens.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(1 003,4)	(492,6 %)

89. Le dépassement est imputable au fait que l'Opération a dû faire appel aux services de consultants dans des domaines spécialisés et essentiels dans lesquels elle ne disposait pas de personnel ayant les compétences requises, alors qu'aucun crédit n'avait été prévu au budget à cet effet. Des consultants ont été engagés (pour des activités autres que la formation) aux fins suivantes : appui technique et fourniture d'orientations politiques pour le processus de paix de Doha; mise en œuvre de projets à effet rapide; recherche, conservation et gestion de l'eau; hygiène du milieu, et information.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(4 839,0)	(107,9 %)

90. Le dépassement est principalement imputable à l'augmentation du nombre des voyages entrepris à l'intérieur de la zone de mission, en particulier des voyages non prévus au titre de la gestion de crises liées à des prises d'otages, de questions humanitaires et d'activités de relèvement; à une multiplication des activités du personnel en uniforme entreprises en relation avec l'accompagnement de matériel appartenant à l'ONU, l'inspection de munitions et d'explosifs et l'appui au désarmement et à la démobilisation des combattants, ainsi qu'à un renforcement de l'appui logistique, administratif et fonctionnel fourni aux bases d'opération. La précarité des conditions de sécurité et l'inaccessibilité des bases d'opération et des centres de police de proximité géographiquement éloignés ont encore aggravé les difficultés logistiques entravant les déplacements à l'intérieur de la zone de mission et ont allongé la durée des voyages jusqu'aux lieux d'affectation. Le dépassement est imputable aussi à l'augmentation du nombre de voyages effectués hors de la zone de mission pour des activités de médiation et des consultations politiques dans le cadre du processus de paix de Doha, ainsi que des visites d'inspection avant déploiement.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	27 575,6	12,4 %

91. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) une baisse des montants requis au titre des services de construction et de l'acquisition connexe de bâtiments préfabriqués, de matériel électrique et de fournitures pour la défense des périmètres, due aux difficultés liées à l'acquisition de terres et à la lenteur du processus d'achat, ainsi qu'à la précarité des conditions de sécurité et des infrastructures, qui ont retardé l'arrivée des sous-traitants sur les sites et la livraison des matériels de construction essentiels; ces facteurs ont empêché la construction d'une partie des camps militaires et des centres de police de proximité prévus ainsi que l'exécution de certains projets liés à l'approvisionnement en eau et à l'environnement; b) des remboursements aux gouvernements fournisseurs de contingents moins importants que prévu au titre du soutien autonome; c) une réduction des achats de groupes électrogènes, du fait que du matériel a été transféré d'une autre mission; et d) une réduction des achats de matériel pour la défense des périmètres, due à une évolution des besoins opérationnels.

92. L'économie générale réalisée est contrebalancée en partie par un dépassement au titre des facteurs ci-après : a) les carburants et lubrifiants, étant donné que l'Opération est demeurée tributaire des groupes électrogènes à forte capacité pour assurer une alimentation constante en électricité de la zone de mission et que le prix du diesel a augmenté de 12,5 % (prix moyen effectif de 1,395 dollar par litre contre 1,24 dollar prévu au budget); b) l'acquisition de matériel d'hébergement destiné à meubler les logements que l'ONU a mis à la disposition de son personnel dans la zone de mission ainsi que les logements pour les hôtes; c) le coût du transport du mobilier de bureau commandé pendant l'exercice précédent et qui a été inscrit au budget de l'exercice faisant l'objet du présent rapport; et d) l'acquisition de 20 stations supplémentaires d'épuration de l'eau pour pouvoir répondre aux besoins en la matière.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	6 231,2	19,3 %

93. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par l'achat anticipé, effectué lors de l'exercice précédent, de 10 camions de ramassage des ordures requis à l'appui des activités liées à l'approvisionnement en eau et à l'environnement et par les retards pris dans l'acquisition de matériel pour les ateliers de réparation, qui ont fait que les dépenses à ce titre ont été plus faibles que prévu.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	40 367,0	15,4 %

94. Le solde inutilisé s'explique principalement par une baisse des dépenses pour l'affrètement et l'exploitation d'aéronefs ainsi que des frais de carburant pour avion, du fait que les activités de transport aérien ont été moins importantes que prévu (27 272 heures de vol d'hélicoptère et d'avion effectives, contre les 34 442 heures inscrites au budget) en raison des retards pris dans le déploiement de la flotte aérienne de l'Opération et de restrictions imposées au trafic aérien. Ce sont en tout 7 aéronefs (3 avions et 4 hélicoptères) sur les 50 prévus (12 avions et 38 hélicoptères) qui n'ont pu être déployés, essentiellement parce que les pays fournisseurs n'avaient pas mis à la disposition de l'Opération les hélicoptères tactiques (Mi-35) requis alors qu'aucune solution de rechange commerciale n'avait été trouvée et que le déploiement d'aéronefs vieux de plus de 20 ans était soumis à des restrictions.

	<i>Écart</i>	
Communications	13 463,4	25,1 %

95. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par l'ajournement de l'acquisition prévue d'appareils à énergie solaire en raison de retards pris dans la procédure d'achat, l'annulation de l'acquisition prévue de centraux téléphoniques motivée par une anticipation de l'évolution technologique (migration des installations MD110 existantes vers des installations MX-ONE), et la baisse des dépenses effectives pour l'achat de radios mobiles et de réseaux radio de la mission, consécutive à une révision des besoins opérationnels. Il s'explique en outre par une réduction, due à des retards pris dans la procédure d'achat, des dépenses effectives pour l'acquisition de pièces détachées ainsi que des frais au titre des communications par réseaux commerciaux, le déploiement du personnel de l'Opération ayant pris du retard.

96. L'écart a été en partie contrebalancé par une hausse des montants requis pour les remboursements aux gouvernements fournisseurs de contingents au titre du soutien autonome, imputable à une augmentation effective du soutien autonome tel que spécifié dans les mémorandums d'accord pertinents conclus.

	<i>Écart</i>	
Informatique	2 919,4	12,4 %

97. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par l'ajournement du remplacement prévu de 875 ordinateurs de bureau, de 902 ordinateurs portables et de 102 expéditeurs numériques, dû à des retards pris dans le processus de passation par pertes et profits, et par l'adoption de serveurs virtuels, qui a rendu inutile l'acquisition, initialement prévue, de serveurs et des pièces détachées et fournitures correspondantes. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par une augmentation des droits de licence et du coût de location des logiciels.

	<i>Écart</i>	
Santé	9 163,9	34,0 %

98. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par une réduction des dépenses liées : a) aux remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre du soutien logistique autonome; b) à l'achat d'articles à usage médical devenu inutile suite à une révision des besoins opérationnels; et c) aux services médicaux, le personnel de la mission recourant de plus en plus aux installations médicales de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	(110,2)	(1,4 %)

99. Le dépassement est principalement imputable à l'acquisition imprévue de jumelles et d'autres matériels spécialisés destinés à aider l'équipe de protection rapprochée à mieux s'acquitter de sa tâche, eu égard à la précarité des conditions de sécurité.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 743,1)	(4,6 %)

100. Le dépassement est principalement imputable à une hausse des frais bancaires effectifs imputable à l'augmentation du volume de transactions bancaires qui a accompagné l'expansion de l'Opération et l'augmentation des déploiements correspondants, et à l'acquisition de divers matériels d'entreposage et engins de manutention supplémentaires destinés à permettre un meilleur fonctionnement de l'Opération.

101. Le dépassement a été en partie contrebalancé par des dépenses plus faibles que prévu au titre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration d'éléments armés, du fait de l'absence d'un accord de paix global et de la lenteur du rythme des retours dans leurs foyers des parties belligérantes.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

102. En ce qui concerne le financement de la MINUAD, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2011, soit 224 677 700 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2011, soit un montant de 110 835 700 dollars provenant des intérêts créditeurs (15 599 900 dollars), des recettes diverses ou accessoires (5 299 100 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (89 936 900 dollars), contrebalancés par un ajustement sur exercices antérieurs (200 dollars).
